

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

*Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques*

Sous-direction observation de la santé  
et de l'assurance maladie

Bureau établissements de santé

### **Instruction DREES/BES n° 2011-408 du 26 octobre 2011 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) 2011**

NOR : ETSE1129415J

Validée par le CNP le 18 novembre 2011. – Visa CNP 2011-286.

*Date d'application* : 2 février 2012.

*Résumé* : cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2011.

*Mots clés* : SAE, calendrier de collecte, date limite.

*Référence* : arrêté du 9 septembre 2010 relatif à la collecte et à la transmission des informations nécessaires à l'établissement de la statistique annuelle des établissements de santé (NOR : SASE1030799A), publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé du 15 octobre 2010.

*Annexes* :

Annexe I. – Note détaillant les modifications apportées aux bordereaux de la SAE 2011.

Annexe II. – Bordereaux de la SAE 2011.

*Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (les établissements du champ sanitaire [pour exécution]) ; Madame la directrice générale de l'offre des soins (pour information).*

### **Objectifs**

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ;
- caractériser l'activité réalisée par type d'activité ou discipline d'équipement ;
- recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Elle permet ainsi :

- une cartographie fine des établissements de santé ;
- une analyse de l'activité mise en regard des moyens ;
- la production d'indicateurs pour le suivi des politiques nationales et régionales ;
- l'alimentation de tableaux de bord, d'indicateurs de suivi des ARS, du site Platines, etc.

### **Champ**

La SAE concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins donnée (1). Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

(1) Les activités de soins suivantes : assistance médicale à la procréation (AMP), transplantation et prélèvements d'organes font l'objet de recueils d'information distincts et ne sont donc pas concernées.

### Contenu de la SAE

Les données recueillies auprès des établissements de santé dans le cadre de l'enquête SAE portent principalement sur :

- les évolutions juridiques des structures ;
- les modes de coopération interhospitalière, avec des médecins et autres professionnels de santé non hospitaliers, et avec des services sociaux et médico-sociaux ;
- des indicateurs de suivi des politiques nationales ;
- les capacités d'accueil par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'activité réalisée par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- l'équipement, l'activité et le personnel du plateau technique ;
- les interruptions volontaires de grossesse ;
- l'équipement, l'activité et le personnel de chaque activité de soins soumise à autorisation ;
- les effectifs, qu'il s'agisse des personnels médicaux salariés ou libéraux, des internes ou des faisant fonction d'internes et des étudiants en diplômes interuniversitaires de spécialité, des sages-femmes et des personnels non médicaux, des emplois aidés.

Vous trouverez en annexe les bordereaux de la SAE 2011 ainsi qu'une note détaillant les modifications de la SAE 2011 par rapport à la campagne 2010.

### Procédure d'enquête

La SAE est collectée par Internet (1) depuis 2000, *via* un site dédié : <https://www.sae-collecte.sante.gouv.fr>.

Une hotline, assurée par la société IPSOS Observer, est à disposition des établissements dès le début de la collecte pour les assister. Les deux interlocuteurs de la hotline sont joignables du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 h 30, par téléphone au 01-41-98-97-97; adresse mail : [hotlinesae@ipsos.com](mailto:hotlinesae@ipsos.com).

Les établissements de santé peuvent également contacter, pour toute question relative au remplissage de l'enquête, le correspondant SAE de leur région.

Les données renseignées par les établissements font l'objet d'un contrôle qualité et d'une validation effectués par le réseau des ARS et/ou par une société de service à partir de spécifications données par la DREES. Cette validation se fera au fil de l'eau à partir du moment où l'établissement a validé son questionnaire. Elle se déroulera jusque mi-juin 2012 et pourra donner lieu à une demande de compléments d'informations auprès de l'établissement.

### Calendrier

Le matériel de collecte (questionnaire personnalisé conforme à celui figurant en annexe, aide au remplissage, cahier des nomenclatures et manuel d'utilisation du site) sera envoyé aux établissements de santé durant la seconde quinzaine de janvier 2012.

Le site Internet de collecte de la SAE 2011 ouvrira le 2 février 2012.

La réponse des établissements à l'enquête SAE est attendue à des dates différentes, en fonction de leur statut et de leur activité :

- les établissements de l'assistance publique (AP-HP, hospices civils de Lyon et l'APHM), du service de santé des armées, les CHRU et les établissements publics multisites (groupes 02 et 04 de la SAE), les établissements privés de soins de courte durée, les entités juridiques de radiothérapie et les GCS doivent répondre avant le 12 avril 2012 (à minuit, heure métropolitaine) ;
- les autres établissements doivent fournir leur réponse avant le 22 mars 2012 (à minuit, heure métropolitaine).

Le respect de ce calendrier est essentiel pour garantir une mise à disposition des données la plus rapide possible. Par conséquent, les réponses tardives ne pourront être prises en compte.

La date limite de réponse propre à chaque établissement sera communiquée, *via* un courrier personnalisé, envoyé en même temps que le matériel de collecte. Seront également communiqués dans ce courrier les codes d'accès personnalisés au site Internet de collecte.

### Diffusion des données

Une fois la collecte terminée et les données validées, la SAE est diffusée, *via* le site Internet de diffusion suivant : <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

Pour le ministre et par délégation :  
*La directrice de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques,*

A.-M. BROCAS

(1) Les établissements ont toujours la possibilité de répondre par papier, mais ce mode de recueil n'est utilisé que par une fraction minime d'entre eux (moins de 5 % des établissements).

## ANNEXE I

### MODIFICATIONS APPORTÉES AUX BORDEREAUX DE LA SAE 2011

Pour la campagne 2011, le questionnaire de la SAE est allégé dans les bordereaux Q01-Capacité et Q02A-Activité, où la distinction hospitalisation de semaine au sein de l'hospitalisation complète est supprimée. Dans ce dernier bordereau, les séances ne sont plus demandées. Le recueil est également simplifié dans les bordereaux Q03A-Plateau technique et Q15A et Q15B-Traitement des affections cancéreuses.

Pour s'adapter à la législation, de nouvelles questions sur les groupements de coopération sanitaire (GCS) sont intégrées sur les bordereaux ORG-Organisation et coopération et les indicateurs du bordereau Q18-Soins de suite et réadaptation sont ventilés selon la spécialisation.

De nombreuses précisions ont été ajoutées pour faciliter l'aide au remplissage.

#### **Modifications et simplifications de bordereaux**

##### *Bordereau ORG – Organisation et coopération*

Le bordereau est maintenant composé de trois rubriques :

- organisation des services logistiques ;
- modalités de coopération ;
- groupements de coopération sanitaire (GCS).

Dans les accords d'association, peuvent être renseignés les thèmes de trois accords différents, contre le thème d'un seul accord les années précédentes.

De nouvelles questions portent sur les groupements de coopération sanitaire (GCS). Elles permettent d'indiquer si l'entité appartient à un GCS ou si elle se situe sur un même site géographique qu'un GCS.

Création des cases B16 et B17.

Suppression des cases A16 et A17.

Création des cases A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24, B19, B20, B21, B22, B23, C19, C20, C21, C22, C23, D19, D20, D21, D22, D23, E19, E20, E21, E22, E23, F19, F20, F21, F22 et F23.

##### *Bordereau PN – Suivi des politiques nationales et missions de service public – modification du titre*

Dans la page 1, le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur chronique et les soins palliatifs est composé de deux rubriques :

- 4.1. Lutte contre la douleur chronique.
- 4.2. Développement des soins palliatifs.

La structure de prise en charge de la douleur chronique est détaillée. Le nombre de patients pour lesquels il y a eu une intervention de l'EMSP est demandé également si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile mais est conventionné avec une EMSP d'un autre établissement.

Suppression de la case A35.

Création des cases A3, A4.

Dans la page 2, une nouvelle question porte sur le nombre de consultations psychiatriques réalisées par les unités de consultation et de soins ambulatoires (UCSA\*).

Création de la case A5.

##### *Bordereau Q01 – Capacité d'accueil par grandes disciplines – modification du titre*

La distinction « hospitalisation de semaine » au sein de l'hospitalisation complète est supprimée.

Suppression des lignes 1 et 3, dont le cumul devient la ligne 6.

Suppression des lignes 2 et 4, dont le cumul devient la ligne 8.

Les informations de HAD concernant la psychiatrie ne sont plus demandées.

Les cases P11 et Q11 sont grisées.

##### *Bordereau Q02A – Activité réalisée par grandes disciplines – modification du titre.*

La distinction « hospitalisation de semaine » au sein de l'hospitalisation complète est supprimée.

Suppression des lignes 1 et 4, dont le cumul devient la ligne 2.

Suppression des lignes 3 et 6, dont le cumul devient la ligne 5.

Les séances de chimiothérapie, de radiothérapie, d'hémodialyse ne sont plus demandées dans le bordereau Q02A, mais seront à renseigner respectivement dans les bordereaux Q15B, Q15A et Q17. La question sur les séances de transfusion sanguine est supprimée.

Suppression des lignes 22, 23, 24, 25.

La question sur le nombre d'autres traitements et cures est remplacée par une question sur les activités du personnel non médical.

Suppression de la ligne 10.

Création de la ligne 15.

Les informations de HAD concernant la psychiatrie et les soins de longue durée ne sont plus demandées.

Les cases P11, Q11 et K11 sont grisées.

Le dernier tableau sur le nombre de passages dans l'accueil des urgences est supprimé dans le bordereau Q02A. Cette donnée est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.

Suppression de la ligne 14.

#### *Bordereau Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)*

Le questionnement a été simplifié en supprimant les questions sur les échographes doppler, la radiologie non numérisée et les salles dédiées aux explorations fonctionnelles.

Suppression des lignes 6, 7 et 12.

Le nombre total d'interventions fera l'objet d'un cumul : la case I14 sera la somme des cases D14 et G14.

#### *Bordereau Q03D – Pharmacie et stérilisation – modification du titre*

Des précisions complémentaires ont été apportées sur certaines questions.

La question sur le transport des produits est transformée, avec l'ajout d'une modalité pour le transport partiel.

Suppression de la case A45.

Création de la case A50.

#### *Bordereau Q08 – Médecine*

Dans le pavé C/Oncologie de la page 2, deux questions sur le centre de coordination en cancérologie sont supprimées.

Suppression des cases A37 et A38.

Dans le pavé D/Accidents vasculaires cérébraux de la page 2, la référence aux unités neurovasculaires de référence est remplacée par la distinction des soins intensifs en UNV.

Suppression de la case A40.

Création de la case A50.

#### *Bordereau Q09 – Psychiatrie*

La case I16 sur l'activité de psychiatrie générale en établissement médico-éducatif/PMI/milieu scolaire est accessible au remplissage.

#### *Bordereau Q15A – Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie*

Le tableau « Environnement technique » est supprimé.

Suppression des cases A3, A4, A5, A6, A7, B3, B4, B5, B6, B7, C3, C4, C5, C6 et C7.

#### *Bordereau Q15B – Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie*

Dans le tableau concernant les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées, les données sur les greffes ne sont plus demandées, ainsi que la file active des patients cancéreux pour les CLCC.

Suppression des cases A7, A8, A9, A10, A11, B7, B8, B9, B10, C7, C8, C9 et C10.

#### *Bordereau Q18 – Soins de suite et réadaptation (activité et équipement)*

Le bordereau est enrichi pour s'adapter aux changements réglementaires de l'activité de soins de suite. Cette adaptation avait commencé de manière partielle pour la SAE 2010 et se termine, pour la SAE 2011, avec une demande d'informations sur la prise en charge adulte/enfant, croisée avec les spécialisations. Le bordereau comporte maintenant deux pages.

Sur la page 1, les deux tableaux activité et équipements et autorisation sont remplacés par un tableau unique.

Suppression des anciennes cases A4, A5, A6, A7, A8, A9, A10, A11, A12 et A13.

Création des cases J4 à J13, J23 à J31, A4 à A13, A23 à A31, B4 à B13, B23 à B31, C4 à C13, C23 à C31, D4 à D13, D23 à D31, E4 à E13, E23 à E31, F4 à F13, F23 à F31, G4 à G13, G23 à G31, H4 à H13, H23 à H31, I4 à I13, I23 à I31.

### **Modifications de libellés dans les bordereaux existants**

Ces modifications ne changent pas la numérotation des cases par rapport à la SAE 2010. Elles visent uniquement à clarifier ou éventuellement compléter certains libellés.

*Bordereau ID2 – Complément d'identification*

Modification du libellé de la question pour le pavé déclaration annuelle de données sociales (DADS) : « déclaration annuelle de données sociales 2011 », au lieu de : « déclaration annuelle de données sociales 2010 ».

*Bordereau ST – Structure de l'interrogation (MCO-dialyse-GCS) – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Structure de l'interrogation (MCO-dialyse-GCS) », au lieu de : « Structure de l'interrogation (MCO-dialyse) ».

*Bordereau STB – Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie-GCS) – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie-GCS) », au lieu de : « Structure de l'interrogation (psychiatrie-radiothérapie) ».

*Bordereau PN – Suivi des politiques nationales et missions de service public – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Suivi des politiques nationales et missions de service public », au lieu de : « Suivi des politiques nationales et missions d'intérêt général ».

Le pavé 4 concernant la lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs est divisé en deux pavés.

Modification du libellé de la case A16 : « Dans l'année, nombre total d'heures de formation », au lieu de : « Nombre d'heures de formation ».

Modification du sous-titre du pavé sur la douleur chronique : « 4.1. Lutte contre la douleur chronique », au lieu de : « Douleur chronique ».

Nouveau sous-titre du pavé sur les soins palliatifs : « 4.2. Développement des soins palliatifs ».

Modification du libellé de la case A19 : « (EMSP\*) », au lieu de : « (EMSP) ».

Modification du libellé de la case A78 : « interventions\* physiques », au lieu de : « interventions physiques ».

Modification du libellé de la case A21 : « Nombre de patients (file active) pour lesquels », au lieu de : « Nombre de patients pour lesquels ».

Modification du libellé de la case A82 : « dans l'année, auprès des patients de l'établissement ? », au lieu de : « dans l'année ».

Modification du libellé de la case A22 : « (USP\*) », au lieu de : « (USP) ».

Modification du libellé de la case A27 : « Avez-vous une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement? Si oui, combien?\* », au lieu de : « Nombre de permanences (structures d'accueil) d'accès aux soins de santé (PASS) ».

Modification du libellé de la case A40 : « (UCSA)\* », au lieu de : « (UCSA) ».

Modification du libellé de la case A41 : « consultations somatiques\* », au lieu de : « consultations somatiques ».

Modification du libellé de la case A42 : « (file active\*) », au lieu de : « (file active) ».

Modification du libellé de la case A43 : « chambres sécurisées\* », au lieu de : « chambres sécurisées ».

Ajout de la ligne suivante après les pavés 4, 5 et 6 : « \*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage ».

*Bordereau Q01 – Capacité d'accueil par grandes disciplines – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Capacité d'accueil par grandes disciplines », au lieu de : « Capacité d'accueil ».

Modification du libellé du sous-titre : « Hospitalisation complète (y compris hospitalisation de semaine) », au lieu de : « Hospitalisation complète (hors hospitalisation de semaine) ».

*Bordereau Q02A – Activité réalisée des établissements de santé par grandes disciplines – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Activité réalisée par grandes disciplines », au lieu de : « Activité réalisée ».

Modification du libellé du sous-titre du premier tableau : « Hospitalisation complète (y compris hospitalisation de semaine) », au lieu de : « Hospitalisation complète (hors hospitalisation de semaine) ».

Modification du libellé de la ligne 8 : « Hospitalisation de jour (hors séances\*) », au lieu de : « Hospitalisation de jour hors chimiothérapie ».

Ajout de la ligne suivante en dessous du deuxième tableau sur les alternatives à l'hospitalisation complète : « \* les séances de chimiothérapie, de radiothérapie et d'hémodialyse sont à renseigner uniquement dans les bordereaux spécifiques. Les séances de transfusion sanguine ne sont plus demandées. »

Modification du libellé du sous-titre du troisième tableau : « Activités externes », au lieu de : « Consultations ».

Modification du libellé de la ligne 12 : « Consultations, soins externes (médecins et sages-femmes) », au lieu de : « Consultations, soins externes ».

Ajout de la ligne suivante en dessous du troisième tableau sur les activités externes : « Le nombre de passages dans l'accueil des urgences est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13. »

*Bordereau Q03A – Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)*

Modification du libellé de la ligne 8 : « radiologie, dont mammographie », au lieu de : « radiologie numérisée ».

Modification du libellé du titre de colonne : « Activité réalisée pour l'entité (2) », au lieu de : « Activité réalisée pour l'entité (3) ».

Modification du libellé du titre de colonne : « Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (2) », au lieu de : « Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (3) ».

Modification de la remarque : « (2) Le terme "entité" », au lieu de : « (3) Le terme "entité" ».

Modification du libellé de la ligne 9 : « coronarographie) (3) », au lieu de : « coronarographie) (4) ».

Modification du libellé de la ligne 10 : « luminance (3) », au lieu de : « luminance (4) ».

Modification du libellé de la ligne 11 : « Coronarographie (3) », au lieu de : « Coronarographie (4) ».

Modification de la remarque : « (3) Salles dédiées », au lieu de : « (4) Salles dédiées ».

Modification du libellé de la ligne 13 : « anesthésie\* (4) », au lieu de : « anesthésie (5) ».

Modification de la remarque : « (4) Salle », au lieu de : « (5) Salle ».

Modification du libellé de la ligne 16 : « Sites anesthésiques (5) », au lieu de : « Sites anesthésiques (6) ».

Modification de la remarque : « (5) lieu géographique », au lieu de : « (6) lieu géographique ».

Ajout de la ligne suivante en dessous du tableau : « \*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage ».

*Bordereau Q03B – Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)*

Modification du libellé du premier tableau : « biologie médicale et anatomopathologie », au lieu de : « biologie médicale ».

Modification du libellé du titre de colonne C du premier tableau : « Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville », au lieu de : « Nombre de B (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements ».

Modification du libellé du titre de colonne A et B pour la ligne 5 : « Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) (1) », au lieu de : « Nombre de P (1) ».

Modification du libellé du titre de colonne C pour la ligne 5 : « Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville », au lieu de : « Nombre de P (1) produits par l'établissement pour d'autres établissements ».

Modification du libellé du titre de colonne D pour la ligne 5 : « Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) (1) », au lieu de : « Nombre de P (1) ».

Modification d'une remarque en dessous du tableau 2 : « Le décompte change à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes (CCAM) et non d'additionner les coefficients », au lieu de : « Les cotations doivent être conformes à la NGAP pour l'ensemble du tableau ».

Modification du libellé du titre de colonne B pour la ligne 6 : « (AMC ou AMK)\* », au lieu de : « (AMC ou AMK) ».

Ajout d'une remarque en dessous du tableau 3 : « Il s'agit d'additionner les coefficients ».

*Bordereau Q03D – Pharmacie et stérilisation – modification du titre*

Modification du titre du bordereau : « Pharmacie et stérilisation », au lieu de : « Pharmacie ».

Modification du libellé de la case A24 : « cadre d'un groupement (hors groupement d'achat) », au lieu de : « cadre d'un groupement ».

Modification du libellé de la case A25 : « Groupement de coopération sanitaire », au lieu de : « GCS ».

Modification du libellé de la case A25 : « Communauté hospitalière de territoire », au lieu de : « CHT ».

Ajout d'une question concernant le deuxième tableau : « La PUI sous-traite-t-elle des activités (donneur d'ordre) ou au contraire les réalise-t-elle pour d'autres (sous-traitant) ? »

Modification du deuxième sous-titre : « Délivrance hors rétrocession », au lieu de : « Délivrance ».

Modification du libellé de la case A29 : « L'établissement bénéficie-t-il », au lieu de : « La PUI bénéficie-t-elle ».

Modification du libellé de la case A4 : « Nombre de lignes de produits (médicaments et dispositif médical) avec traçabilité », au lieu de : « Nombre de lignes de produits (médicaments et DM) avec traçabilité ».

Modification du cinquième sous-titre : « Personnel (disciplines d'équipement : 763, 824 [261N] et 023 [261P]) », au lieu de : « Personnel ».

Modification du libellé du titre de la colonne A du dernier tableau : « Effectif rémunéré », au lieu de : « Salariés (effectif budgété) ».

Modification du libellé du titre de la colonne B du dernier tableau : « ETP », au lieu de : « Salariés (ETP rémunéré) ».

Modification des codes de la ligne 22 du dernier tableau : « 4120 2210 2320 », au lieu de : « 4120 ».

*Bordereau 04 – Interruptions médicales et volontaires de grossesse*

Modification du libellé du titre des quatre premières lignes du premier tableau : « IVG pratiquées avant 12 semaines de grossesse, soit 14 semaines d'aménorrhée (14SA) », au lieu de : « IVG pratiquées avant la fin de la douzième semaine de grossesse ».

Modification du libellé de la case A16 : « Nombre d'IVG pratiquées les onzième (13A) et douzième semaines de grossesse (14SA) », au lieu de : « Nombre d'IVG pratiquées les onzième et douzième semaines de grossesse ».

*Bordereau Q08 – Médecine*

Dans le pavé D/Accidents vasculaires cérébraux de la page 2 :

- modification du libellé de la case A39 : « unité neurovasculaire », au lieu de : « unité neurovasculaire (UNV ou UNVR) » ;
- modification du libellé de la case A41 : « unité neurovasculaire (UNV) », au lieu de : « unité neurovasculaire » ;
- modification du libellé de la case A42 : « Nombre total d'entrées dans l'unité : soins intensifs en UNV + UNV hors soins palliatifs », au lieu de : « Nombre d'entrées dans l'unité (UNV ou UNVR) » ;
- modification du titre du dernier tableau : « Personnel intervenant dans l'UNV », au lieu de : « Personnel intervenant » ;
- modification de la question A48 : « Si l'établissement n'a pas d'UNV, fait-il partie », au lieu de : « Si l'établissement n'a pas d'UNV ni d'UNVR, fait-il partie ».

*Bordereau Q09 – Psychiatrie*

Dans le tableau sur la prise en charge ambulatoire de la page 1 :

- modification du titre des colonnes A et C : « CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie », au lieu de : « CMP ou unité de consultation du secteur » ;
- modification du titre de la colonne E : « CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie », au lieu de : « CMP ou unité de consultation du secteur ».

Dans le tableau sur le mode d'hospitalisation de la page 2 :

- modification du titre du tableau : « Mode légal d'hospitalisation », au lieu de : « Mode d'hospitalisation ».

*Bordereau Q11 – Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie.*

Modification du libellé de la case A17 : « Nombre total d'actes\* », au lieu de : « Nombre total d'actes ».

Ajout d'une remarque en dessous de la case A20 : « \*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage en ce qui concerne la coronarographie ».

*Bordereau Q13 – Médecine d'urgence*

Dans la page 1 :

- modification du libellé de la case B5 : « Nombre de RUM générés\* », au lieu de : « Nombre de RUM générés » ;
- modification du libellé de la case D5 : « Nombre de journées\* », au lieu de : « Nombre de journées » ;
- modification du titre de la colonne A du tableau de passages : « Nombre\* », au lieu de : « Nombre » ;
- modification du titre de la colonne B du tableau de passages : « Dont hospitalisés en UHCD\* », au lieu de : « Dont hospitalisés en UHCD » ;
- modification du libellé de la ligne 6 : « \*Nombre total de passages aux urgences dans l'année suivis ou non d'une hospitalisation\* », au lieu de : « \*Nombre total de passages aux urgences dans l'année » ;
- ajout d'une remarque en dessous de la case A9 : « \*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage ».

Dans la page 3 :

- modification du libellé de la case A68 : « présentés\* », au lieu de : « présentés » ;
- modification du libellé de la case A69 : « décrochés\* », au lieu de : « décrochés » ;
- ajout d'une remarque en dessous de la case A20 : « \*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage ».

*Bordereau Q14A – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)*

Modification du sous-titre : « (hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) », au lieu de : « (hors chirurgie cardiaque, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) ».

*Bordereau Q14B – Réanimation, soins intensifs et spécialisés et surveillance continue (adultes)*

Modification du sous-titre « (hors chirurgie cardiaque, SI de l'UNV, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) », au lieu de : « (hors chirurgie cardiaque, neurochirurgie, néonatalogie et traitement des grands brûlés) ».

*Bordereau Q17 – Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale*

Modification du libellé de la colonne D du tableau sur la dialyse : « Dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10\* », au lieu de : « Dont nombre de nouveaux patients (de l'année) ».

Ajout d'une remarque en dessous du tableau sur la dialyse péritonéale : « \*Des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage ».

*Bordereau Q18 – Soins de suite et réadaptation (activité et équipement)*

Dans la page 1 :

- modification du libellé de la colonne F du tableau de la page 1 : « cures ambulatoires réalisées (TA19) », au lieu de : « cures ambulatoires réalisées » ;
- modification du libellé de la colonne G du tableau de la page 1 : « hospitalisation à domicile réalisées (TA06) », au lieu de : « hospitalisation à domicile réalisées ».

Dans la page 2 :

- modification du libellé de la colonne B du tableau du plateau technique de la page 2 : « dans un autre établissement (au sein ou hors de l'EJ) », au lieu de : « dans un autre établissement ».

*Bordereau Q18B1 – Soins de suite et réadaptation (personnel)*

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 2 des gériatres : « Part de 1010 », au lieu de : « 1010 ».

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 26 des hématologues : « Part de 1200 », au lieu de : « 1200 ».

Modification du libellé du code SAE pour la ligne 11 des autres spécialités médicales : « 1200 (hors hématologues) », au lieu de : « 1200 ».

*Bordereau Q20A et Q20B – Personnels médicaux*

Modification du libellé de la ligne 5 : « Oncologie », au lieu de : « Cancérologie ».

*Bordereau Q25 – Emplois aidés*

Modification du libellé de la ligne 1 du tableau : « (CAE)\* », au lieu de : « (CAE) ».

Ajout d'une remarque en dessous du tableau : « \*Une précision a été ont été apportée dans l'aide au remplissage ».

**Concernant la fiche de synthèse**

Dans le tableau 1, est modifié le libellé de la colonne : « Activités externes », au lieu de : « Autres traitements et cures ambulatoires ». L'intitulé : « Nombre de consultations et de soins » remplace « Nombre de séances ».

Un libellé dans le tableau 2 est modifié : « soins de santé (PASS) », au lieu de : « soins (PASS) ».

Suite aux modifications du bordereau Q03A, le tableau 5-Activité des plateaux médico-techniques est modifié, avec la suppression des lignes sur échographes doppler et le total salles d'imagerie.

Dans le tableau 6, le libellé : « Radiothérapie – accélérateur » remplace : « Radiothérapie – accélérateur et cobalt ».

Dans le tableau 7, les cases concernant le nombre de B ou P ne concernent plus que le nombre de B.

ANNEXE II

SAE 2011

Liste des bordereaux SAE par type d'entité ou d'établissement

Questionnaires à remplir pour :	
Entité juridique publique <b>sans</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_P
Entité juridique publique <b>avec</b> établissement géographique enquêté directement :	EJ_PC
Etablissement géographique public (champ complémentaire) :	ET_PC
Etablissement privé hors dialyse :	ET_V
Entité juridique privée de dialyse :	EJ_D
Etablissement de dialyse :	ET_D
Entité juridique GCS :	EJ_GCS
Etablissement GCS :	ET_GCS

Cf. présentation générale pour plus de précisions.

	EJ publique sans établis.	EJ publique avec établis		Etabl. Privé	EJ de dialyse		EJ GCS		
	EJ_P	EJ_PC	ET_PC	ET_V	EJ_D	ET_D	EJ_GCS	ET_GCS	
<b>Identification , structure, organisation et évolution</b>									
ID1 - Identification de l'entité interrogée	X	X	X	X	X	X	X	X	
ID2 - complément d'identification	X	X	X	X	X	X	X	X	
ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse - GCS)		X			X		X		
STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)				X*					
ORG - Organisation et coopération	X	X	X	X	X	X	X	X	
PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (2 pages)	X	X	AP+SSA	X	X		X		
<b>Equipements et activité</b>									
Q01 - Capacités d'accueil par grandes disciplines	X	X	X	X			X	X	
Q02A - Activité réalisée par grandes disciplines	X	X	X	X			X	X	
Q02C - Activités sociales ou médico-sociales (équipement et activité)	X	X		X		X	X		
Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)	X		X	X		X	X		
Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)	X		X	X		X	X		
Q03C - Plateau technique de l'établissement (personnel)	X		X	X		X	X		
Q03D - Pharmacie et stérilisation	X		X	X		X	X		
Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse	X		X	X			X		
<b>Activités de soins soumises à autorisation</b>									
Q08 - Médecine (2 pages)	X		X	X				X	
Q09 - Psychiatrie (2 pages)	X	X	X	X				X	
Q10 - Traitement des grands brûlés	X		X	X				X	
Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie	X		X	X				X	
Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle	X		X	X				X	
Q13 - Médecine d'urgence (3 pages)	X		X	X				X	
Q14A - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (pédiatrie)	X		X	X				X	
Q14B - Réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue (adultes)	X		X	X				X	
Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie	X		X	X				X	
Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie	X		X	X				X	
Q16 - Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	X		X	X				X	
Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	X	X	X	X	X	X		X	
Q18 - Soins de suite et réadaptation (activité et équipement) (2 pages)	X	X	X	X				X	
Q18B1 - Soins de suite et réadaptation (personnel)	X	X	X	X				X	
<b>Effectifs et équivalent temps plein des personnels médicaux et non médicaux</b>									
Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public (3 pages)	X	X	X				X	X	
Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé (3 pages)				X	X		X	X	
Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement	X	X		X	X		X		
Q22 - Internes et faisant fonction d'internes	X	X		X	X		X		
Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP (2 pages)	X	X	X	X	X		X	X	
Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux par groupes de disciplines d'équipement (ETP)	X	X		X	X		X		
Q25 - Emplois aidés	X	X		X	X		X		
Q26 - Sages femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux	X	X	X	X	X		X	X	

AP : AP-HP, HCL, AP-M

(\*) : pour les EJ ou ET de psychiatrie et de radiothérapie (groupes 05, 08 et 15)

## ID1 - Identification de l'entité interrogée

**Identification de l'entité interrogée** Téléphone : A0

N° FINESS de l'entité interrogée : N° Siren ou N° Siret : N° FINESS de l'Entité juridique :

A1  Entité juridique B1  C1  D1   
 Etablissement

Raison sociale de l'entité interrogée : A2

Complément de raison sociale : A3

Complément de distribution : A4

**Adresse**

N° Voie Type voie Nom de la voie :

A5  B5  C5

Lieu-dit ou Boîte Postale : A6

Code postal : A7  Libellé commune : B7

Commune INSEE A8  B8

Département A9  B9

Région A10  B10

Statut juridique A12  B12

Catégorie A13  B13

L'entité juridique de rattachement de l'établissement a-t-elle changé par rapport à la précédente enquête ? A14 oui  non

Si oui, indiquer le FINESS de l'entité juridique précédente : A15

**Réserve aux établissements privés**

L'entité juridique de rattachement de l'établissement interrogé est-elle filiale d'un groupe ? (A16) oui  non

Si oui, Numéro SIREN de la tête de groupe : A17

Raison sociale : A18

<p>A19</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <p><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</p> <p><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</p> <p><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</p> <p><input type="radio"/> N'assure pas le service public</p>	<p>A20</p> <p><b>Mode de fixation de tarif</b></p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	<p>A21</p> <p><b>Convention collective de rattachement des personnels non médicaux</b></p> <p><input type="radio"/> 31 octobre 1951 (FEHAP)</p> <p><input type="radio"/> 29 juin 1998 (FNCLCC)</p> <p><input type="radio"/> Croix-Rouge (1986)</p> <p><input type="radio"/> 8 février 1957 (UCANSS)</p> <p><input type="radio"/> 18 avril 2002 (FHP)</p> <p><input type="radio"/> 26 février 1987 (MGEN)</p> <p><input type="radio"/> 12 juin 1975 (FNEMEA)</p> <p><input type="radio"/> Autres</p> <p><input type="radio"/> Sans</p>
<p><b>Si les informations ci-dessus sont erronées, veuillez compléter ces cadres :</b></p>		
<p>A19B</p> <p><b>Exécution du service public hospitalier</b></p> <p><input type="radio"/> PSPH par intégration (art. L 6161-6)</p> <p><input type="radio"/> Concession de serv. pub. (art. L 6161-9)</p> <p><input type="radio"/> Association au serv. pub. hospitalier</p> <p><input type="radio"/> N'assure pas le service public</p>	<p>A20B</p> <p><b>Mode de fixation de tarif (hors MCO)</b></p> <p><input type="radio"/> Dotation globale</p> <p><input type="radio"/> Etablissement de santé sous OQN</p> <p><input type="radio"/> Tarif d'autorité</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>	

## ID2 - Complément d'identification

**Autres structures installées dans l'établissement et dont les actes concernent les patients hospitalisés**  
(N° FINESS à renseigner s'il existe)

N° FINESS :	A1	<input type="text"/>	Raison sociale :	B1	<input type="text"/>
N° FINESS :	A2	<input type="text"/>	Raison sociale :	B2	<input type="text"/>
N° FINESS :	A3	<input type="text"/>	Raison sociale :	B3	<input type="text"/>
N° FINESS :	A4	<input type="text"/>	Raison sociale :	B4	<input type="text"/>
N° FINESS :	A5	<input type="text"/>	Raison sociale :	B5	<input type="text"/>
N° FINESS :	A6	<input type="text"/>	Raison sociale :	B6	<input type="text"/>
N° FINESS :	A7	<input type="text"/>	Raison sociale :	B7	<input type="text"/>

**Responsable SAE**

A8  M.  
 Mme  
 Melle

Nom  
B8

n° téléphone : A9  N° de poste : B9

n° Fax : A10

e\_mail : A11

**Modification de l'entité juridique**

Y-a-t-il eu, pendant l'exercice, une modification de l'entité juridique, par rapport à l'exercice précédent ?

A12    oui  non

- Si oui, quel est le type d'opération à l'origine de la modification ?

création    A13

fusion      A14

scission    A15

- Indiquer les FINESS des établissements concernés (remplissage en ligne)

pour une fusion    A16     B10     C5

pour une scission A17     B11     C6

**Déclaration annuelle de données sociales (DADS)**

Lors de votre déclaration annuelle de données sociales 2011, quel(s) identifiant(s) avez-vous utilisé(s) ?

N° Siren :                    C1   

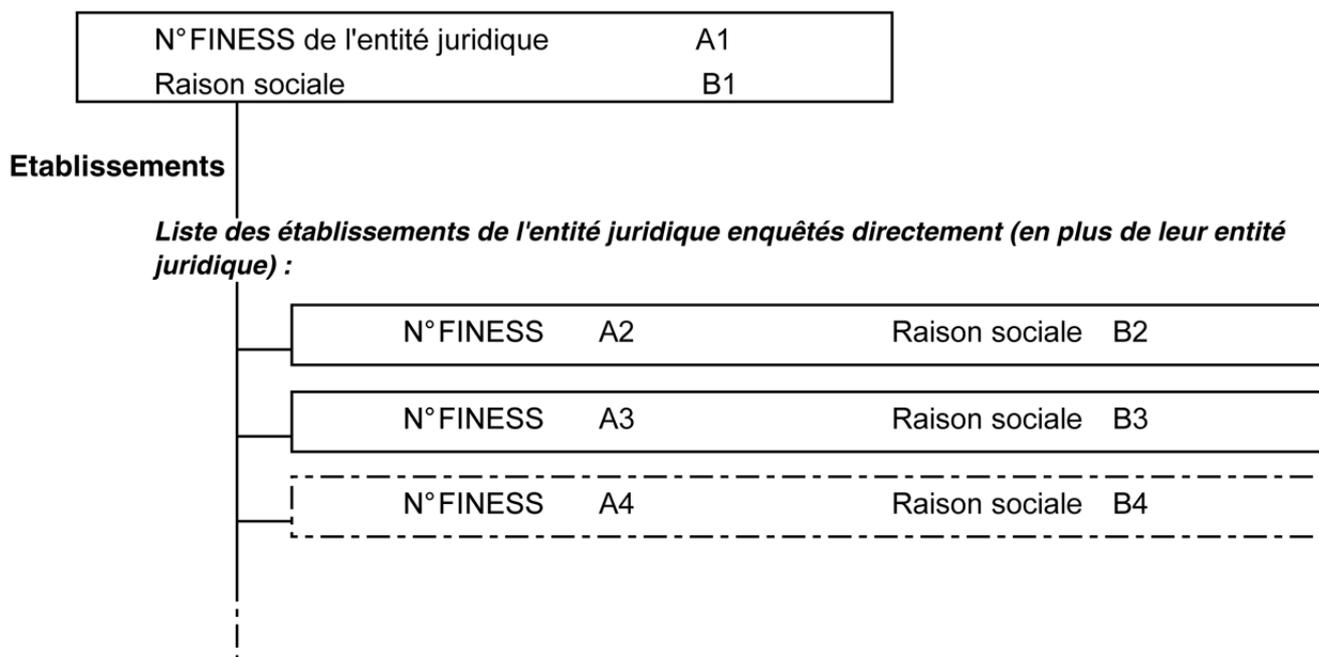
N° Siret :                    C2   

N° Siret :                    C3   

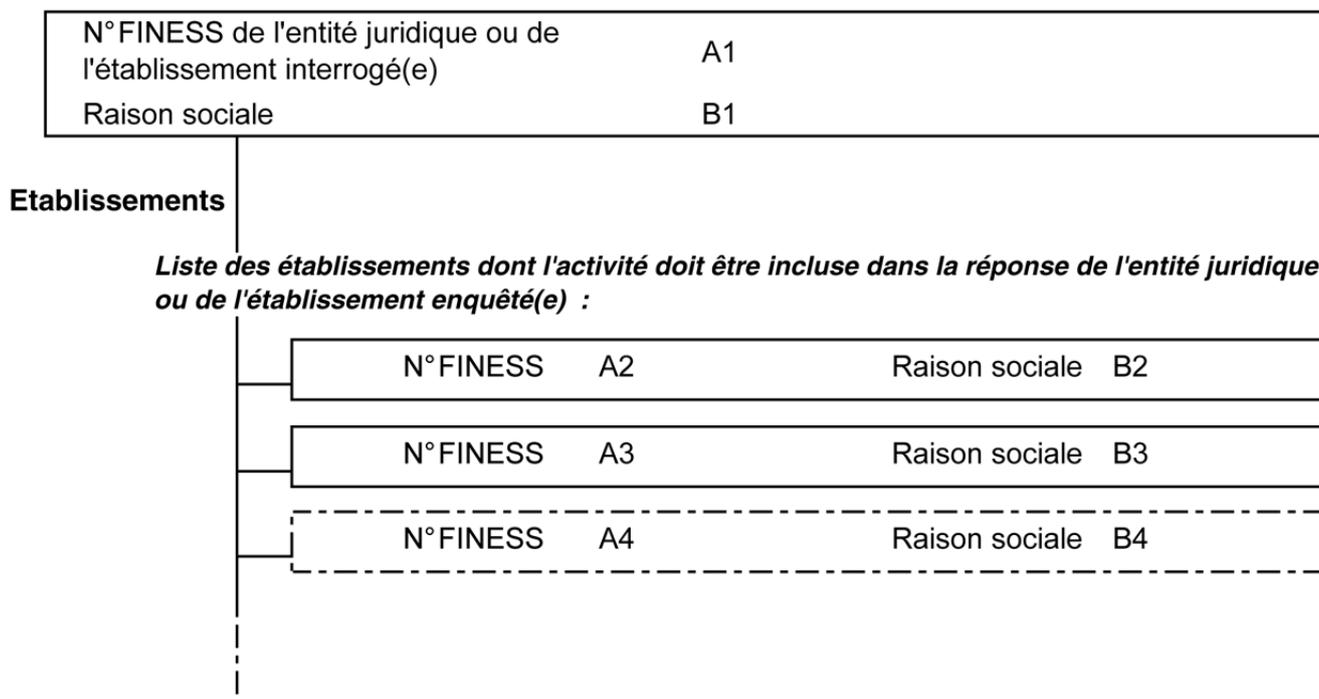
N° Siret :                    C4   

Avez-vous utilisé plus de 3 numéros Siret?                    D1     oui  non

## ST - Structure de l'interrogation (MCO - dialyse - GCS)



## STB - Structure de l'interrogation (psychiatrie - radiothérapie)



## ORG - Organisation et coopération

### 1 - Organisation des services logistiques

Situation en décembre de l'année

	(*)	Réalisé en interne		Participe à un SIH		Sous-traité à l'extérieur		Prestataire pour l'extérieur		Autre	
		A		B		C		D		E	
Restauration (ou distribution des repas)	1	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								
Blanchisserie	2	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								
Nettoyage	3	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								
Informatique	4	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								

(\*) cocher, plusieurs réponses possibles pour chaque fonction

### 2 - Modalités de coopération

- Accord d'association entre établissements publics et privés (L 6161-8) :			
Accord 1 :	Thème <sup>(1)</sup>	B15	<input type="checkbox"/>
Accord 2 :	Thème <sup>(1)</sup>	B16	<input type="checkbox"/>
Accord 3 :	Thème <sup>(1)</sup>	B17	<input type="checkbox"/>
- Fédération médicale inter-hospitalière :		Nombre de fédérations :	A16 <input type="checkbox"/>

(1) inscrire le thème principal; voir l'aide au remplissage (liste de codes)

### 3 - Groupement de coopération sanitaire (GCS)

Votre (vos) établissement(s) apparten(en)t-il(s) juridiquement à un (plusieurs) GCS pour les activités de soins ?

A18  oui  non

Indiquer les FINESS de l'EJ-GCS puis des autres établissements du GCS  
(remplissage en ligne)

		A	B	C	D	E	F
		EJ-GCS	ET1	ET2	ET3	ET4	ET5
GCS 1	19	<input type="text"/>					
GCS 2	20	<input type="text"/>					
GCS 3	21	<input type="text"/>					
GCS 4	22	<input type="text"/>					
GCS 5	23	<input type="text"/>					

Sinon, êtes-vous situé sur un même site géographique qu'un établissement relevant d'un GCS ?

A24  oui  non

**PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (page 1/2)**

**1. Procédure de recueil de la satisfaction des patients**

Nombre de patients interrogés sur leur satisfaction (questionnaires ou interviews) :	A1
Nombre de patients (ou familles) vus par le médiateur médecin ou non médecin :	A2

**2. Information médicale**

Personnel non médical affecté au département d'information médicale (en ETP) :	A11
Médecins (hors internes) intervenant au DIM (en ETP) :	A12
Le traitement des données du PMSI est-il réalisé à l'extérieur de l'établissement ?	A72 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Organisation du codage et de la saisie</b>	
L'organisation en place ou prévue PMSI-MCO est-elle de type décentralisée dans les services de soins ? PMSI-HAD	A73 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
PMSI-SSR	A75 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
RIM-P	A76 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**3. Lutte contre les infections nosocomiales (inclure les unités dites d'hygiène hospitalière)**

Personnel dont l'activité est spécifiquement consacrée à la lutte contre les infections nosocomiales :	
Personnel non médical (en ETP) :	A13
Médecins et Pharmaciens hors internes (en ETP) :	A30
Nombre d'heures de formation suivies par le personnel médical, pharmaceutique et non médical dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales :	A77
Nombre d'antibiotiques (molécules) gérés en prescription, dispensation à délivrance nominative :	A15

**4. Lutte contre la douleur chronique et développement des soins palliatifs**

Dans l'année, nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble du personnel médical et non médical de l'établissement dans le cadre de la lutte contre la douleur et des soins palliatifs :	A16
<b>4.1 Lutte contre la douleur chronique</b>	
L'établissement dispose-t-il d'une structure de prise en charge de la douleur chronique identifiée par l'ARS ? [si oui] La structure, est-elle identifiée comme :	A32 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	A3 <input type="radio"/> Centre <input type="radio"/> Unité <input type="radio"/> Consultation
Nombre de consultations externes de prise en charge de la douleur chronique réalisées dans cette structure :	A86
Nombre de nouveaux patients pris en charge dans cette structure dans l'année :	A33
<b>4.2 Développement des soins palliatifs</b>	
Existe-t-il une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP*) au sein de l'établissement ?	A19 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre total d'interventions * physiques de l'EMSP :	A78
Dont : - au sein d'établissements sanitaires (y compris USLD):	A79
- au sein d'établissements médico-sociaux (y compris EHPAD):	A80
- au domicile des patients :	A81
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année :	A21
Sinon, si l'établissement ne dispose pas d'une équipe mobile de soins palliatifs, est-il conventionné avec l'EMSP d'un autre établissement de santé ?	A20 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien de fois cette EMSP est-elle intervenue (avec déplacement physique) dans l'année, auprès des patients de l'établissement ?	A82
Nombre de patients (file active) pour lesquels il y a eu une intervention (physique ou téléphonique) de l'EMSP dans l'année dans l'établissement	A4
Existe-t-il une unité de soins palliatifs (USP*) au sein de l'établissement ?	A22 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Classification de l'USP	A83 <input type="radio"/> MCO <input type="radio"/> SSR <input type="radio"/> Autres
- Nombre de lits de au sein de l'USP :	A23
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans l'unité, dans l'année :	A36
Existe-t-il des lits identifiés soins palliatifs (LISP) au sein des services de soins ?	A37 oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Nombre de lits LISP (hors Unité de Soins Palliatifs) :	A38
Dont : nombre de LISP dans des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)	A84
nombre de LISP dans des services pédiatriques	A85
- Nombre de nouveaux patients pris en charge dans ces lits (LISP) dans l'année :	A39

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

**5. Accueil des personnes en situation de précarité (Etablissements publics et PSPH)**

Avez-vous une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement ? Si oui, combien ? *	A27
---	-----

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

**PN - Suivi des politiques nationales et missions de service public (page 2/2)**

**6. Mission particulière au titre de la prise en charge sanitaire des personnes détenues**

L'établissement hospitalier a-t-il une unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA)* ?	<b>A40</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de consultations psychiatriques réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	<b>A5</b>	
Nombre de consultations somatiques* réalisées dans ce cadre par l'UCSA :	<b>A41</b>	
- Nombre de patients (file active*) :	<b>A42</b>	
L'établissement hospitalier a-t-il, dans un service de soins somatiques, une ou plusieurs chambres sécurisées* pour l'hospitalisation des personnes détenues ?	<b>A43</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ?	<b>A44</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'établissement a-t-il un service médico-psychologique régional (SMPR) ?	<b>A45</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\*Une définition a été ajoutée dans l'aide au remplissage

**7 - Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées**

<b>Avez-vous un centre mémoire de ressources et de recherche ?</b>	<b>A46</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, file active pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	<b>A47</b>	
nombre de nouveaux patients pour l'activité de consultation mémoire (CM) :	<b>A48</b>	
file active pour l'activité de recours :	<b>A49</b>	
nombre de nouveaux patients pour l'activité de recours :	<b>A50</b>	

<b>Avez-vous une consultation mémoire (CM) dans votre ou vos établissement(s) ?</b>	<b>A51</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, combien avez-vous de consultations mémoire ?	<b>A52</b>	
La consultation est-elle labellisée ?	<b>B53</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de labellisation* :	<b>A53</b>	
<b>Pour les consultations labellisées :</b>		* format ( jj/mm/aaaa )
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	<b>A54</b>	
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	<b>A55</b>	
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	<b>A56</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Pour les consultations NON labellisées :</b>		
File active (nombre de patients différents suivis dans l'année) :	<b>A57</b>	
Nombre de nouveaux patients dans l'année :	<b>A58</b>	
Existe-t-il un groupe de paroles aux aidants ?	<b>A59</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Personnel médical	1000	<b>60</b>				
dont gériatres		<b>61</b>				
dont neurologues	1120	<b>62</b>				
Personnel non médical		<b>63</b>				

<b>Disposez-vous d'une unité cognitivo-comportementale identifiée en SSR ?</b>	<b>A64</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, nombre de lits identifiés :	<b>A65</b>	
nombre d'admissions :	<b>A66</b>	
nombre de journées réalisées :	<b>A67</b>	

**8 - Prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC-EPR)**

L'établissement dispose-t-il d'une unité de soins dédiée pour personnes en EVC-EPR ?	<b>A68</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits de l'unité :	<b>A69</b>	
Nombre de nouveaux patients entrés dans l'unité, dans l'année :	<b>A70</b>	
Cette unité est-elle adossée à un service de SSR ?	<b>A71</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Q01 - Capacités d'accueil par grandes disciplines  
(pour toutes les entités interrogées : entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre de lits ou de places ou de journées exploitables	code discipline	2110	2120	2130	Total MCO (champ calculé)	Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total section hôpital (champ calculé)
		A	B	C	D	Psychiatrie générale	Psychiatrie infanto-juvénile	M	N	K	L	O
		2110	2120	2130	2100	220A	220B	2200	2400	2500	2600	2000
						P	Q	M	N	K	L	O

**Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)**

Hosp. complète	Lits	6										
	Journées exploitables	8										

**Alternatives à l'hospitalisation complète**

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	Places	5										
Hosp. jour	Places	7										
Hosp. nuit	Places	9										
HAD	Places	11										

**Q02A - Activité réalisée par grandes disciplines  
(pour toutes les entités interrogées : entités juridiques ou établissements publics, établissements privés)**

Nombre d'entrées, venues, journées, consultations et séances	code discipline	Médecine		Chirurgie		Gynécologie Obstétrique		Total MCO (champ calculé)		Psychiatrie		Total psychiatrie (champ calculé)		Soins de suite et de réadaptation		Soins de longue durée		Autres disciplines de la section hôpital		Total section hôpital (champ calculé)		
		A	2110	B	2120	C	2130	D	2100	P	220A	Q	220B	M	2200	N	2400	K	2500	L	2600	O
<b>Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)</b>																						
Hosp. complète																						
journées	2																					
entrées totales	5																					

**Hospitalisation complète (Y compris hospitalisation de semaine)**

Hosp. complète																						
journées	2																					
entrées totales	5																					

**Alternatives à l'hospitalisation complète et de semaine : nombre de venues, séances ou journées de prise en charge**

Anesthésie ou chirurgie ambulatoires	7																					
Hospitalisation de jour (hors séances*)	8																					
Hospitalisation de nuit	9																					
Hospitalisation à domicile en journées	11																					

\* les séances de chimiothérapie, de radiothérapie et d'hémodialyse sont à renseigner uniquement dans les bordereaux spécifiques. Les séances de transfusion sanguine ne sont plus demandées.

**Activités externes**

Consultations, soins externes (médecins et sages femmes)	12																					
Activités du personnel non médical (soins techniques et consultations)	15																					
Consultations dentaires et soins dentaires	13																					

Le nombre de passages dans l'accueil des urgences est à renseigner uniquement dans le bordereau Q13.



Q03A - Plateau technique utilisé par l'établissement (équipement et activité)

Equipements et activité du plateau technique	Nombre d'équipements présents dans l'établissement	O	P	D	Activité réalisée pour l'entité (2)		E	Activité réalisée pour l'extérieur de l'entité (2)		K	L	Délai moyen d'attente en OCTOBRE	
					Nombre d'examen	Nombre d'examen		hospitalisés (en jours)	externes (en jours)				
<b>Imagerie</b>													
Scanner (1)	1		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
IRM (1)	2		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
Caméras à scintillation (1)	3		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
TEP / COET (1)	4		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
Lithotripteur	5		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
Radiologie dont mammographie	8		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
Radiologie vasculaire (sans coronarographie) (3)	9		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
<b>Cardiologie</b>													
Hémodynamique ou électro-physiologie avec amplificateur de luminance (3)	10		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										
Coronarographie (3)	11		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non										

(1) Equipement matériel lourd soumis à autorisation

(2) Le terme "entité" s'entend comme l'entité juridique pour les établissements publics et comme l'établissement géographique pour les établissements privés

(3) Salles dédiées

Sites anesthésiques et blocs opératoires	Nombre de salles dans l'établissement	O	P	C	Accessibles à d'autres	Ouverture globale hebdomadaire (hors astreinte) en octobre (heures)	Activité réalisée sous anesthésie		Nombre total d'interventions	Nombre de consultations préanesthésiques externes	Nombre d'interventions après 20 h et avant 8 h	Prélèvements d'organe Nombre de sujets prélevés
							Activité réalisée sans anesthésie	Nombre d'interventions				
Salles destinées aux actes sous anesthésie* (4)	13		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
dont salles d'intervention chirurgicale	14		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
dont salles d'imagerie	15		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Salles anesthésiques (5)	16		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Salles de surveillance post-interventionnelles	17		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Postes de réveil	18											

(4) Salle d'endoscopie, de radiologie interventionnelle, de curiethérapie ou d'intervention chirurgicale, etc..

(5) Lieu géographique regroupant une ou plusieurs salles où des actes anesthésiques sont effectués ; par exemple, un bloc opératoire de deux salles = un site

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

**Q03B - Plateau technique de l'établissement (fonctions médico-techniques)**

**Fonctions médico-techniques : biologie médicale et anatomopathologie**

	Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre de B <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
	lors de consultations externes			
Biochimie (dont l'immunoanalyse)	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
7				
Microbiologie (dont parasitologie, virologie, bactériologie et sérologies infectieuses et mycologie)				
8				
Hématologie (immunohématologie, immunologie cellulaire et hémostase)				
9				
Laboratoires spécialisés autres (dont génétique, toxicologie,...)				
10				
Laboratoires polyvalents				
11				

(1) Le recueil ne porte pas sur les BHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

Les cotations doivent être conformes à la NABM pour l'ensemble du tableau

Ne pas coder les analyses de l'environnement (eau, air et surfaces)

	Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par et pour l'établissement		Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville	Nombre d'actes (codes CCAM d'anatomopathologie) <sup>(1)</sup> produits par d'autres établissements pour l'établissement (sous-traitance)
	lors de consultations externes	sur malades hospitalisés <sup>(2)</sup>		
Anatomo-pathologie	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
5				

(1) Le recueil ne porte pas sur les PHN

(2) en hospitalisation complète ou alternative ou passage aux urgences

**Le décompte change à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes (CCAM) et non d'ajouter les coefficients**

**Rééducation fonctionnelle (hors soins de suite et de réadaptation)**

	Nombre d'interventions pour des patients en hospitalisation complète en soins de courte durée	Nombre de lettres-clés correspondantes (AMC ou AMK)*
Masseurs kinésithérapeutes	<b>A</b>	<b>B</b>
6		

\*Il s'agit d'ajouter les coefficients

### Q03C - Plateau technique (personnel)

Personnels intervenant	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
<b>Secteur imagerie</b>								
Médecins d'imagerie	1000	1						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Anesthésistes-réanimateurs	1030	2						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
Médecins	1000	3						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\* MAD : Mis à disposition

Secteur imagerie	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Pers. d'encadrement du médico-tech.	4130	5						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Manipulateurs d'électroradiologie	4130	6						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres pers. du service d'imagerie		7						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Blocs et activité anesthésique</b>								
Pers. d'encadrement	2100	8						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers anesthésistes	2310	9						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers de bloc opératoire	2320	10						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	11						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels des blocs et services anesthésiques		12						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Explorations fonctionnelles</b>								
	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	dont pers. MAD* (en ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)	Existence d'une garde 24h/24
			A	B	C	G	H	I
Infirmiers non spécialisés et autres personnels	n.s.	13						
<b>Biologie et Médecine de laboratoire</b>								
Personnels d'encadrement (tous laboratoires)	411A	14						
<b>Laboratoires d'anatomo-pathologie</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	15						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		16						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Laboratoires spécialisés (biochimie, microbiologie, immuno-hématologie)</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	17						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autres personnels laboratoires et biologie		18						
<b>Autres spécialités et laboratoires indifférenciés</b>								
Techniciens de laboratoires	411B	19						
Autres personnels laboratoires et biologie		20						oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Rééducation fonctionnelle</b>								
Masseurs kinésithérapeutes	2130, 2410	21						
Autres personnels de rééducation		22						

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

**Q03D - Pharmacie et stérilisation**

**ORGANISATION AVEC L'EXTERIEUR**

La PUI fonctionne-t-elle dans le cadre d'un groupement (hors groupement d'achat)?

**A24**  oui  non

Si oui, s'agit-il de :

<b>A25</b>	<input type="radio"/> Groupement de Coopération Sanitaire
	<input type="radio"/> Communauté Hospitalière de Territoire
	<input type="radio"/> Autre

La PUI sous traite-t-elle des activités (donneur d'ordre) ou au contraire les réalise-t-elle pour d'autres (sous-traitant) ?

	Contrôle	Préparations	Achats	Stérilisation	Autres activités pharma.
	A	B	C	D	E
Donneur d'ordre d'activités	<b>26</b> <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Sous-traitant d'activités	<b>27</b> <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			

**DELIVRANCE hors rétrocession**

La PUI dispose-t-elle d'un automate de délivrance nominative ?

**A28**  oui  non

L'établissement bénéficie-t-il d'une informatisation de la prescription jusqu'à l'administration ?

**A29**  oui  non

Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique des ordonnances :

**A30**

Nombre de lits bénéficiant d'une délivrance nominative :

**A31**

Nombre de lignes de délivrance nominative de produits de santé (dispositifs médicaux et médicaments y compris médicaments sous ATU et médicaments en essais cliniques)

**A32**

dont :

- 1) nombre de lignes de produits avec analyse de l'ordonnance
- 2) nombre de lignes de produits sans analyse de l'ordonnance
- 3) nombre de lignes de produits (médicaments et Dispositif Médical) avec traçabilité

**A33**

**A34**

**A4**

Nombre d'ordonnances complètes analysées et validées par un pharmacien

**A5**

A défaut : Nombre de lignes d'ordonnance complètes analysées et validées par un pharmacien

**A35**

**PHARMACOTECHNIE**

Existe t-il une ou plusieurs unités centralisées de :

- \* préparation des médicaments anticancéreux sous responsabilité pharmaceutique ?
- \* préparation de nutrition parentérale sous responsabilité pharmaceutique ?
- \* pour d'autres préparations injectables sous responsabilité pharmaceutique ?

**A9**  oui  non

**A10**  oui  non

**A11**  oui  non

Nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières

**A6**

dont nombre d'unités de préparations stériles magistrales ou hospitalières de chimiothérapies anticancéreuses

**A36**

dont nombre d'unités de préparations de médicaments anticancéreux réalisées en unités centralisées sous responsabilité pharmaceutique

**A12**

dont nombre de préparations de médicaments anticancéreux destinées à d'autres établissements (la PUI est sous-traitante)

**A14**

Nombre d'unités de préparations magistrales ou hospitalières non stériles

**A7**

Nombre de doses conditionnées et surconditionnées, de façon unitaire

**A8**

Nombre de contrôles des matières premières, produits de santé, produits finis et gaz médicaux

**A37**

Nombre de conditionnement (sous plis et containers) comportant des plateaux opératoires lavés, recomposés, conditionnés stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

**A17**

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les plateaux techniques (blocs et apparentés)

**A38**

Nombre de sets ou unitaires lavés, recomposés, conditionnés et stérilisés pour les unités de soins

**A39**

Nombre d'unités de conditionnement textile conditionnés et stérilisés

**A19**

**LOGISTIQUE DES PRODUITS DE SANTE**

Nombre de lignes de produits de santé délivrés de façon globale

**A1**

Nombre de lignes de commande de produits de santé (tracés et non tracés) aux fournisseurs

**A40**

Nombre d'offres analysées et classées

**A41**

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?

**A42**  oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation ?

**A43**  oui  non

La PUI bénéficie-t-elle d'un lavage automatisé des bacs et chariots ?

**A44**  oui  non

La PUI assure-t-elle le transport de l'ensemble des produits relevant de la PUI (produits stérilisés, dispositifs médicaux et médicaments,...)

**A50**  oui  
 non  
 partiellement

**PERSONNEL (disciplines d'équipement : 763, 824 (261N) et 023 (261P))**

	Code	Effectif rémunéré	ETP	dont pers. MAD* (en ETP)	Existence d'une garde 24h/24
		A	B	C	I
Pharmaciens (internes exclus)	3050	21			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont pharmaciens dédiés à l'activité de stérilisation	-	46			-
dont pharmaciens dédiés aux préparations de chimiothérapie anticancéreuse	-	47			-
Cadres de santé et cadres admin.	2120, 2130	48			
Préparateurs en pharmacie, IDE et IBOD	4120, 2210, 2320	22			-
Autres personnel technique et médico technique et de soins (hors préparateurs)	-	23			-
Autres personnel administratif	-	49			

\* MAD : Mis à disposition

### Q04 - Interruptions médicales et volontaires de grossesse

Activité	Nombre	
	A1	A2
IVG pratiquées avant 12 semaines de grossesse soit 14 semaines d'aménorrhée (14SA)	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation inférieure à 12 heures (forfait 1)	IVG instrumentales correspondant à une hospitalisation supérieure à 12 heures (forfait 2)
	<b>Dont</b> : nombre de suppléments pour hospitalisations supérieures à 24 heures (forfait 3)	
	IVG par mode médicamenteux	
Nombre total d'IVG (calculé)	<b>A6</b>	<b>B6</b>
<b>Dont</b> : nombre d'IVG avec recours à l'anesthésie	<b>A7</b>	
nombre d'IVG pratiquées les onzième (13SA) et douzième semaines de grossesse (14SA)	<b>A16</b>	
Nombre de demandes d'IVG non prises en charge	<b>A17</b>	
Nombre d'IVG réalisées par les médecins de ville conventionnés avec l'établissement	<b>A18</b>	
Interruptions médicales de grossesse	<b>A5</b>	

Délai moyen de prise en charge (en octobre)

Personnels intervenant pour les IVG	Code SAE	salariés (effectif)		libéraux exclusifs (effectif)		libéraux non exclusifs (effectif)	
		A	B	E	F		
Médecins (hors anesthésistes)	sauf 1030	<b>8</b>					
Anesthésistes réanimateurs	1030	<b>9</b>					
Sages-femmes	2800	<b>10</b>					
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	<b>11</b>					
Aides soignants	2500	<b>12</b>					
Psychologues	2710	<b>13</b>					
Autres personnels		<b>14</b>					
Assistants de service social	3120	<b>15</b>					

**Q08 - Médecine (page 1/2)**

**A - GERIATRIE**

**1 - Existe t-il un service ou une unité de court séjour gériatrique dans l'établissement ?**

	A1	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nombre de lits	A2		
Nombre d'entrées	A49		

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif) A	Salariés (ETP) B	Libéraux exclusifs (effectif) E	Libéraux non exclusifs (effectif) F		
						3	4
Personnel médical	1000						
dont gériatres							
Infirmiers	2210						
Aides-soignants	2510						
Ergothérapeutes	2460						
Masseurs kinésithérapeutes	2410						
Psychomotriciens	2470						
Assistants de service social	3120						

**2 - Existe t-il une équipe mobile gériatrique dans l'établissement ?**

	A11	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	-----	------------------------------	------------------------------

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif) A	Salariés (ETP) B	Libéraux exclusifs (effectif) E	Libéraux non exclusifs (effectif) F
Personnel médical	1000				
Personnel non médical					

**3 - Existe t-il un pôle d'évaluation gériatrique ?**

	A14	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	-----	------------------------------	------------------------------

*Le pavé sur les consultations mémoire se trouve dorénavant dans le bordereau PN*

**Q08 - Médecine (page 2/2)**

**B - PEDIATRIE**

Existe-t-il un service ou une unité de court séjour pédiatrique dans l'établissement ?

	A24	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Nombre de lits	A25		
Nombre d'entrées	A26		

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif)		Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A	B	E	F		
Personnel médical	1000	27					
dont pédiatres	1140	28					
Infirmiers non spécialisés	2210	29					
Puéricultrices	2340	30					
Auxiliaires de puériculture	2530	31					
Masseurs kinésithérapeutes	2410	32					
Psychologues	2710	33					
Educateurs de jeunes enfants		34					

Existe-t-il un accueil pédiatrique spécifique aux urgences ?

A35

OUI    NON

**C - ONCOLOGIE**

Existe-t-il un Comité de patients dans l'établissement ? :

A36

OUI    NON

**D - ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX (AVC)**

Existe-t-il une unité neurovasculaire (UNV) dans l'établissement ?

	A39	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Nombre de lits de l'unité neuro-vasculaire	A41		
Nombre total d'entrées dans l'unité : soins intensifs en UNV + UNV hors soins intensifs	A42		
dont nombre d'entrées en soins intensifs en UNV	A50		
Existe-t-il une permanence médicale 24 h/24 pour la surveillance des AVC ?	A43	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Si non existe-t-il une astreinte médicale ?	A44	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON

**Personnels intervenant dans l'UNV**

Personnel médical	Code SAE	Salariés (effectif)		Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A	B	E	F		
dont neurologues	1000	45					
dont neurologues à compétence neuro-vasculaire	1120	46					
Personnel non médical		51					
		47					

Si l'établissement n'a pas d'UNV, fait-il partie de la filière régionale de prise en charge des AVC ?

A48

OUI    NON

**Q09 - Psychiatrie (page 1/2)**

Participation à la sectorisation psychiatrique :

si oui : Nombre de secteurs de psychiatrie générale :

Nombre de secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :

Nombre de dispositifs intersectoriels formalisés :

A0  oui  non

A1  oui  non

A2  oui  non

A3  oui  non

Interventions en milieu pénitentiaire :

Nombre de conseils de secteur :

A4  oui  non

A5  oui  non

**CAPACITES D'ACCUEIL**

	Prises en charge à temps complet						Prises en charge à temps partiel			
	Nombre de lits ou places installés						Nombre de places			
	Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques	
Psychiatrie générale	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie infanto-juvénile										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>										

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

**ACTIVITE**

	Prises en charge à temps complet						Prises en charge à temps partiel			
	Nombre de journées						Nombre de venues (en équivalent journées)			
	Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de nuit	Accueil en CATTP et ateliers thérapeutiques	
Psychiatrie générale	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie infanto-juvénile										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire										
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>										

(\*) hors présence psychiatrique à l'hôpital général

**PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE**

	CAPACITES		ACTIVITE				
	Nombre de structures		Nombre d'actes, soins et interventions :				
	CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	Structures ouvertes moins de 5 jours par semaine	CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	à domicile ou en institution substitutive au domicile	en établissement social ou médico-social	en établissement médico-éducatif/PMI/en milieu scolaire	
Psychiatrie générale	A	C	E	F	G	H	I
Psychiatrie infanto-juvénile							
Psychiatrie en milieu pénitentiaire							
<b>Total psychiatrie (calculé)</b>							

Q09 - Psychiatrie (page 2/2)

FILE ACTIVE

Nombre de patients vus au moins une fois dans l'année	File active			Personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an
	totale	exclusivement ambulatoire	hospitalisées à temps plein dans l'année	
	A	B	C	D
Psychiatrie générale	21			
Psychiatrie infanto-juvénile	22			
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	23			
<b>Total file active (sans double compte)</b>	<b>25</b>			

Mode légal d'hospitalisation

	Aides-soignants (ETP)	Psychologues (ETP)	Personnels de rééducation (ETP)	Personnels éducatifs et sociaux (ETP)	I	J	K
Hospitalisation libre							
Hospitalisation à la demande d'un tiers	21						
Hospitalisation d'office selon Art. L 3213-1 et L 3213-2	22						
Hospitalisation d'office selon Art. L22-1 du CPP et article L3213-7 du CSF	23						
Hospitalisation d'office judiciaire selon l'article 706-135 du CPP	24						
Hospitalisation selon l'Art. D 398 du CPP (détenus)	26						
Ordonnance Provisoire de Placement	25						

PERSONNEL

	PERSONNELS MEDICAUX				PERSONNELS des SERVICES de SOINS						
	Psychiatres salariés (effectifs)	Psychiatres libéraux (effectifs)	Médecins non psychiatres salariés (effectifs)	Médecins non psychiatres libéraux (effectifs)	Psychiatres salariés (ETP)	Psychiatres libéraux (ETP)	Aides-soignants (ETP)	Psychologues (ETP)	Personnels de rééducation (ETP)	Personnels éducatifs et sociaux (ETP)	
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
<b>Total personnel établissement</b>	<b>27</b>										
Psychiatrie générale	27										
Psychiatrie infanto-juvénile	28										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	29										
<b>Total psychiatrie</b>	<b>31</b>										
<b>Personnel exerçant en unité d'hospitalisation temps plein</b>	<b>32</b>										
Psychiatrie générale	32										
Psychiatrie infanto-juvénile	33										
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	34										
<b>Total psychiatrie</b>	<b>36</b>										

Nombre d'ETP de psychiatres budgétés

- L'établissement participe-t-il à un réseau de santé mentale correspondant au cahier des charges ?

- L'établissement participe-t-il aux urgences de l'hôpital général (décret du 22 mai 2006) ?

- Existe-t-il une équipe mobile spécialisée (circulaire 521 du 23/11/2005) ?

Si oui : est-ce une équipe mobile précaire ?

est-elle spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?

est-elle spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

- Existe-t-il une unité spécialisée dans la prise en charge des patients agités ou difficiles (UMD, UMAP, UPID) ?

A37

A38 | oui  non

A39 | oui  non

A40 | oui  non

A44 | oui  non

A45 | oui  non

A46 | oui  non

A41 | oui  non

A42 | oui  non

A43 | oui  non

**Q10 - Traitement des grands brûlés**

Equipement et plateau technique	Nombre de lits		Nombre d'admissions	Journées réalisées
	A	B		
Unité de réanimation protégée pour les grands brûlés (individualisée)	1			
Unité de traitement pour patients ne nécessitant pas de réanimation	2			
Nombre d'entrants "monoséjours"	A8			
<b>Activité liée au traitement des grands brûlés</b>				
	Nombre			
	A			
Interventions chirurgicales (KC) (exemple : excisions étendues ou greffes)	3			
Soins réalisés sous anesthésie (Kare) (pour les malades hospitalisés)	4			
Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	5			
Consultations externes liées au traitement des brûlures	6			
Patients différents pris en charge dans l'année en hospitalisation complète ou partielle	7			
<b>Personnels médical intervenant (unité de réa. ou de traitement)</b>				
	code SAE	Saliés (effectif)	Saliés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)
		A	B	F
Anesthésistes réanimateurs	1030	9		
Chirurgiens de chirurgie plastique et reconstructrice	2040	10		
Autres médecins		11		
<b>Personnels non médicaux</b>				
<b>* intervenant dans l'unité de réanimation individualisée</b>				
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	12		
Infirmiers	2200, 2300	13		
Aides-soignants	2500	14		
Autres personnels des services de soins		15		
<b>* intervenant dans l'unité de traitement chirurgical (hors réanimation)</b>				
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	16		
Infirmiers	2200, 2300	17		
Aides-soignants	2500	18		
Autres personnels des services de soins		19		

Existence d'une autorisation de conservation et utilisation de tissus  A20  oui  non

### Q11 - Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie

Equipement et plateau technique		Nombre de lits dédiés	Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de patients ventilés plus de 48h
		A	B	C	D
Chirurgie cardiaque <sup>(1)</sup>	1				
Réanimation <sup>(1)</sup>	2				
Surveillance continue post-opératoire <sup>(1)(2)</sup>	3				
Unité de soins intensifs en cardiologie (USIC)	14				

(1) s'il en existe. *Les lits seulement "affectés" (pouvant recevoir d'autres patients que ceux qui bénéficient d'une chirurgie cardiaque) ne doivent pas être comptabilisés ici.*

(2) il s'agit ici des lits de surveillance continue, et non des lits de réveil ou de réanimation

#### chirurgie cardiaque

Nombre de salles aseptiques dédiées	A4	
Nombre d'appareil de CEC dédiés	A5	
Nombre total d'interventions de chirurgie cardiaque	F4	
Nombre d'interventions sous CEC <sup>(4)</sup>	G4	
<i>dont réalisées la nuit (20h-8h), les weekends et jours fériés</i>	H4	

(4) Interventions à cœur battant ou CEC

#### Activités interventionnelles en cardiologie

Nombre de salles numérisées dédiées	A15	
Nombre de salles d'angiographie numérisée dédiées	A16	
Nombre total d'actes *	A17	
<i>dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)</i>	A18	
<i>dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)</i>	A19	
<i>dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)</i>	A20	

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage en ce qui concerne la coronarographie

Nombre d'unités de coronarographie ou d'angioplastie avec lesquelles l'entité juridique a passé convention pour la prise en charge des urgences (stand by) :

A6	
----	--

#### Personnels intervenant dans les salles d'interventions dédiées à la chirurgie cardiaque et dans les activités interventionnelles en cardiologie

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Chirurgiens cardiaques <sup>(3)</sup>	2140	7				
Cardiologues	1040	21				
Radiologues	1160	22				
Pédiatres	1140	23				
Anesthésistes réanimateurs	1030	8				

(3) chirurgiens qualifiés au sens défini par le décret n° 91-78 du 16 janvier 1991 relatif aux activités de chirurgie cardiaque

	code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Non salariés (effectif)	Non salariés (ETP)
Personnels d'encadrement infirmiers	2120	9				
Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat	2320	10				
Infirmiers anesthésistes	2310	11				
Autres infirmiers	2200	12				
Electrophysiologistes		24				
Manipulateurs électroradiologie	4130	25				
Techniciens de CEC	4150	13				

**Q12 - Neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle**

Equipement		Nombre de lits	Nombre de places	Nombre de salles dédiées	
		A	D		
Neurochirurgie	1			A4	
Réanimation neurochirurgicale	2				
Surveillance continue postopératoire	3				
Neuroradiologie interventionnelle	15			A5	
Existence d'un dispositif de neuronavigation ?	6	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			

Activité		Nombre d'admissions	Nombre de journées réalisées	Nombre de venues
		B	C	G
Neurochirurgie	1			
Réanimation neurochirurgicale	2			
Surveillance continue postopératoire	3			
Neuroradiologie interventionnelle	16			

Nombre d'interventions dans les salles dédiées :		Total	dont réalisées la nuit (entre 20h et 8h) les week-ends et jours fériés
		E	F
En neurochirurgie	4		
D'actes de neuroradiologie interventionnelle	5		

Personnel intervenant en neurochirurgie et en neuroradiologie interventionnelle (salles et lits)	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B	E	F
Neurochirurgiens	2060	7				
Neuroradiologues	1160	8				
Anesthésistes réanimateurs	1030	9				

	Code SAE		Salariés (effectif)	Salariés (ETP)	non salariés (effectif)	non salariés (ETP)
Infirmiers spécialisés et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2300	10				
Infirmiers non spécialisés	2200	11				
Aides-soignants	2500	12				
Personnels de rééducation	2400	13				
Personnels médico-techniques	4100	14				

### Q13 - Médecine d'urgence (1/3)

Ce questionnaire ne concerne que les structures autorisées

#### A - TYPE D'AUTORISATION

Forme d'autorisation détenue par l'entité juridique (si établissement, forme détenue par l'entité juridique dont vous dépendez)

A0	Structure des urgences	B0	C0	Etes-vous une structure des urgences saisonnière ?	D0	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		<small>généraliste</small>	<small>pédiatrique</small>			
A1	SMUR	B1	C1	Etes-vous un SMUR saisonnier ?	D1	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				Etes-vous une antenne ?	A57	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				Si oui, numéro Finess de l'EJ détentrice de l'autorisation :	B4	<input type="text"/>
A2	SAMU					

#### B - STRUCTURE DES URGENCES GENERALES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : A58   
IDE (infirmier diplômé d'état) : A59

		Nombre de lits	Nombre de RUM générés*	Nombre de journées-lits	Nombre de journées*
		A	B	C	D
<b>UHCD</b>					
Unité d'hospitalisation de courte durée	5				

		Nombre*	DONT hospitalisés en UHCD*
		A	B
<b>Passages</b>			
Nombre total de passages aux urgences dans l'année suivis ou non d'une hospitalisation*	6		
<b>dont</b> : nombre de passages de patients de moins de 18 ans	7		
<b>dont</b> : nombre de passages de patients de 75 ans ou plus	8		
<b>dont</b> : nombre total de passages au mois d'octobre	9		

Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre		Nombre
		C
Orientation vers hospitalisation complète dans la <b>même</b> entité juridique	6	
Orientation vers hospitalisation complète dans une <b>autre</b> entité juridique	7	

\* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage

Au sein de l'établissement, avez-vous une filière d'accueil et de soins spécifiques :

pédiatrique : A10 oui  non

gériatrique : A11 oui  non

#### C - STRUCTURE DES URGENCES PEDIATRIQUES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : A60   
IDE (infirmier diplômé d'état) : A61

		Nombre de lits	Nombre de RUM générés	Nombre de journées-lits	Nombre de journées
		A	B	C	D
<b>UHCD</b>					
Unité d'hospitalisation de courte durée	12				

		Nombre	DONT hospitalisés en UHCD
		A	B
<b>Passages</b>			
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	13		
<b>dont</b> : nombre total de passages au mois d'octobre	14		

Passages suivis d'une hospitalisation au mois d'octobre		Nombre
		C
Orientation vers hospitalisation complète dans la <b>même</b> entité juridique	13	
Orientation vers hospitalisation complète dans une <b>autre</b> entité juridique	14	

Q13 - Médecine d'urgence (2/3)

D - SMUR GENERAL

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : 

A62
A63

  
IDE (infirmier diplômé d'état) : 


Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR

	Nombre
Sorties terrestres	A15
Sorties terrestres secondaires	A16
Sorties aériennes primaires	A17
Sorties aériennes secondaires	A18
Sorties maritimes	A19

Sorties primaires (y compris maritimes)

	Nombre
Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A20
Patients décédés	A21
Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A22
Patients traités sur place	A23
Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A24
Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A25
Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A26
Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A27

E - SMUR PEDIATRIQUE

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées en octobre  
médecins : 

A64
A65

  
IDE (infirmier diplômé d'état) : 


Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR

	Nombre
Sorties terrestres	A28
Sorties terrestres secondaires	A29
Sorties aériennes primaires	A30
Sorties aériennes secondaires	A31
Sorties maritimes	A32

Sorties primaires

	Nombre
Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A33
Patients décédés	A34
Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A35
Patients traités sur place	A36
Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A37
Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A38
Total des patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A39
Total des patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A40

Types de véhicules utilisés

	Nombre B	moyens : à disposition		
		C	D	
Ambulances de secours et de soins d'urgence	23			
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	24			
Moyens aériens	25			
Moyens maritimes	26			

Types de véhicules utilisés

	Nombre B	moyens : à disposition		
		C	D	
Ambulances de secours et de soins d'urgence	36			
Autres ambulances et véhicules sanitaires légers	37			
Moyens aériens	38			
Moyens maritimes	39			







**Q15A - Traitement des affections cancéreuses par rayonnement ionisant de haute énergie**

Identifiant du bordereau  N°   
Numéro Finess de l'ET d'implantation  AO

en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Equipements	Nombre A	Nombre de champs C	Nombre de passages- machine D	Nombre de séances sur malades hospitalisés E	Nombre de séances sur malades ambulatoires F	Equipement accessible à d'autres structures H
1 Accélérateurs de radiothérapie			<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
2 Télécobaltes						<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3 Total						

Curie thérapie	Nombre	Nombre d'applications de curie thérapie
8 Equipement de curie thérapie à bas débit avec projecteur de sources		
9 Equipement de curie thérapie à bas débit sans projecteur de sources		
10 Equipement de curie thérapie à haut débit de dose ou puisée		

Personnels intervenant	code SAE	Salarisés (effectif)	Salarisés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
		A	B	F	G
Médecins radiothérapeutes	1170, 1200				
		Salarisés (effectif)	Salarisés (ETP)	Non salarisés (effectif)	Non salarisés (ETP)
12 Radiophysiciens	4140, 4150				
13 Manipulateurs d'électroradiologie	4130				
14 Autres personnels non médicaux de l'unité de radiothérapie					

### Q15B - Traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie

Pour tous les établissements traitant les affections cancéreuses

	Nombre	
	A	
Venues en chimiothérapie (malades ambulatoires)	A1	
Nombre total de préparations de chimiothérapies délivrées	A3	
File active des patients cancéreux hospitalisés dans l'année (HC et HP)	A4	

Pour les établissements traitant les affections cancéreuses dans des unités individualisées

	Nombre		Journées réalisées
	A		
Lits protégés pour la curiethérapie	5	B	C
Total des lits de traitement contre le cancer en hospitalisation complète (y compris curiethérapie)	6		

Personnels intervenant dans l'(es) unité(s) d'hospitalisation individualisée(s) de cancérologie

	code SAE	Salariés (effectif)		Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A		B		F	
Médecins habilités en cancérologie	1130, 1000, 2000	12					
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120, 2200, 2300	13					
Aides-soignants	2500	14					
Autres personnels des services médicaux		15					

**Q16 - Obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale**

Référence : décret n°98-899 du 9.10.1998 relatif aux établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie ou la réanimation néonatale

**S'il y a plusieurs unités au sein d'un même établissement, remplir un bordereau par unité (mettre les unités dans l'ordre de l'année précédente)**

Identifiant du bordereau : N° \_\_\_\_\_

Forme d'autorisation détenue (cocher une case)

A0	<input type="checkbox"/>	un centre périnatal de proximité ?
B0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique seule (niveau 1) ?
C0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique et unité de néonatalogie (niveau 2) ?
D0	<input type="checkbox"/>	une unité d'obstétrique, unité de néonatalogie et unité de réanimation néonatale (niveau 3) ?

Votre unité est-elle :

Equipement et activité	Code SAE	Obstétrique		Néonatalogie		dont soins intensifs aux nouveau-nés		Réanimation néonatale	
		A		B		C		D	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
								D17	

Personnels intervenant	Code SAE	Salarisés (effectif)		Salarisés (ETP)		Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	
		A		B		E		F	
19	2800								
23	2340								
20	1140								
21	2050								
22	1030								

**Q17 - Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale**

HEMODIALYSE		Code SAE	Nombre de générateurs		Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de séances dans l'année
Adultes	Enfants		A	B				
Hémodialyse en centre	1	112B						
	2							
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	20	1130						
Entraînement à l'hémodialyse	3	112A						
Autodialyse	4	1140						
	5							
Hémodialyse à domicile	6	1150						
DIALYSE PERITONEALE		Code SAE	Nombre de places ou d'appareils		Nombre d'heures de fonctionnement hebdomadaire	Nombre de patients pris en charge la semaine du 15/10	dont nombre de nouveaux patients (de l'année) pris en charge la semaine du 15/10*	Nombre de semaines de traitement dans l'année
Adultes	Enfants		A	B				
Dialyse péritonéale en centre	7	122B						
	8							
Entraînement à la dialyse péritonéale	9	122A						
Dialyse péritonéale automatisée	10	121C						
	11							
Dialyse péritonéale continue ambulatoire	12	121A 121B						
	13							
* des précisions ont été apportées dans l'aide au remplissage								
<b>Autres techniques d'épuration extra-rénale</b>								Nombre de séances dans l'année
<b>Dialyses réservées pour vacanciers</b>								

Personnels intervenant	Code SAE	Salariés (effectif)		Salariés (ETP)	Libéraux exclusifs (effectif)		Libéraux non exclusifs (effectif)	non salariés (ETP)
		A	B		E	F		
Médecins	1000							
	16							
Infirmiers et personnels d'encadrement infirmiers	2120 2200, 2300							
	17							
Aides-soignants	2500							
	18							
Personnels médico-techniques	4100							
	19							

Q18 - Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement) page 1

Identifiant du bordereau

N° \_\_\_\_\_

Numéro Finess de l'ET A0 \_\_\_\_\_

En cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Code activité	N° de ligne	Activité	Autorisation dans l'établissement										Nombre de visites à domicile pour l'adaptation au domicile	
			A	B	C	D	E	F	G	H	I			
<b>Soins de suite et de réadaptation ADULTE</b>														
<b>Total adulte</b>														
50		Polyvalent												
<b>Prise en charge spécialisée :</b>														
51		Affections de l'appareil locomoteur												
52		Affections du système nerveux												
53		Affections cardio-vasculaires												
54		Affections respiratoires												
55		Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien												
56		Affections onco-hématologiques												
57		Brûlés												
58		Conduites addictives												
59		Affections de la personne âgée polyathologique, dépendante ou à risque de dépendance												
<b>Soins de suite et de réadaptation ENFANT</b>														
<b>Total enfant</b>														
50		Polyvalent												
<b>Prise en charge spécialisée :</b>														
51		Affections de l'appareil locomoteur												
52		Affections du système nerveux												
53		Affections cardio-vasculaires												
54		Affections respiratoires												
55		Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien												
56		Affections onco-hématologiques												
57		Brûlés												
58		Conduites addictives												
<b>Total SSR (champ calculé)</b>														

\*HC = Hospitalisation complète, y compris de semaine

\*HP = Hospitalisation à temps partiel, de jour et de nuit

Q18 - Soins de suite et de réadaptation (activité et équipement) page 2

Plateau technique

	Type de plateau technique présent dans l'établissement	Sur place	Accès par convention dans un autre établissement (au sein ou hors de l'EJ)
		A	B
14	Kinésithérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Ergothérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Balnéothérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Atelier d'ajustement d'aides techniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Atelier d'appareillage et de confection de prothèses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	Laboratoire d'analyse du mouvement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Electromyographie-électroencéphalographie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Laboratoire d'urodynamique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	Explorations pneumologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q18B1 - Soins de suite et de réadaptation (personnel)**

Identifiant du bordereau  
Numéro Finess de l'ET

N°  
A0

en cas de remplissage de ce bordereau par l'EJ voir l'aide au remplissage

Personnels intervenants (1)	code SAE	N° ligne	Salariés (effectif)		Libéraux exclusifs (effectif)	Libéraux non exclusifs (effectif)
			A	B		
<b>Personnels médicaux</b>						
Médecins généralistes (hors gériatres)	1010 (hors Gériatre)	1				F
Gériatres	Part de 1010	2				
Cardiologues	1040	3				
Endocrinologues, maladies métaboliques	1070	4				
Neurologues	1120	5				
Pédiatres	1140	6				
Pneumologues	1150	7				
Médecins de médecine physique et réadaptation	1180	8				
Rhumatologues	1190	9				
Hématologues	Part de 1200	26				
Psychiatres	3020	10				
Autres spécialités médicales	1200 (hors hématologue)	11				
<b>Personnels non médicaux</b>						
Personnels infirmiers (y compris encadrement)	code SAE 2120, 2200 et 2300	12				non salariés (ETP)
Masseurs kinésithérapeutes (y compris encadrement)	2130, 2410	13				
Orthophonistes	2430	14				
Diététiciens	2450	15				
Ergothérapeutes	2460	16				
Psychomotriciens	2470	17				
Aides soignants	2500	18				
Psychologues	2710	19				
Assistants de service social	3120	20				
Personnels éducatifs	3100 hors 3120 et non diplômés	21				
Autres personnels de rééducation ou de réadaptation	-	22				

(1) ne comptabiliser ici que les personnels affectés aux patients admis en SSR (ne pas comptabiliser leur activité réalisée au profit de patients hospitalisés en soins de courte durée)

## Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public

### 1. Effectif selon le temps de travail, la spécialité exercée et le sexe

		Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)					
		Effectif des personnels temps plein		Effectif des personnels temps partiel		Effectif des praticiens libéraux	
Code		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>M</b>	<b>N</b>
Médecine générale	1010 1						
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>							
	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020 2						
Anesthésie - Réanimation	1030 3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040 4						
Oncologie	1130 5						
Dermatologie - Vénérologie	1050 6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070 7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090 8						
Médecine Interne	1100 9						
Médecine nucléaire	1210 10						
Médecine physique et de réadaptation	1180 11						
Néphrologie	1110 12						
Neurologie	1120 13						
Pédiatrie	1140 14						
Pneumologie	1150 15						
Radiologie	1160 16						
Radiothérapie	1170 17						
Réanimation médicale	1031 18						
Rhumatologie	1190 19						
Autres spécialités médicales	1200 20						
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>							
	2000						
Chirurgie générale	2010 21						
Chirurgie digestive	2120 22						
Chirurgie vasculaire	2130 23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020 24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030 25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040 26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140 27						
Gynécologie - Obstétrique	2050 28						
Neuro-chirurgie	2060 29						
Chirurgie infantile	2150 30						
Ophthalmologie	2070 31						
Oto-Rhino-laryngologie	2080 32						
Chirurgie urologique	2100 33						
Autres spécialités chirurgicales	2110 34						
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>							
	3000						
Biologie médicale	3010 35						
Psychiatrie	3020 36						
Odontologie	3030 37						
Pharmaciens	3050 38						
Santé publique (y compris DIM)	3040 39						
Médecins du travail	3060 40						
Autres	3070 41						
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999 42						

**Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public**

**2. ETP selon le statut, la spécialité exercée et le sexe**

Code	ETP total des personnels		ETP des hospitalo-universitaires titulaires	ETP des praticiens hospitaliers	ETP des assistants	ETP des hospitaliers universitaires non titulaires	ETP des attachés	ETP des autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)		
	Hommes	Femmes								
<b>MEDECINE GENERALE</b>										
			E	F	G	H	I	J	K	L
Médecine générale	1010	1								
<b>SPECIALITES MEDICALES (1000)</b>										
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2								
Anesthésie - Réanimation	1030	3								
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4								
Oncologie	1130	5								
Dermatologie - Vénérologie	1050	6								
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7								
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8								
Médecine Interne	1100	9								
Médecine nucléaire	1210	10								
Médecine physique et de réadaptation	1180	11								
Néphrologie	1110	12								
Neurologie	1120	13								
Pédiatrie	1140	14								
Pneumologie	1150	15								
Radiologie	1160	16								
Radiothérapie	1170	17								
Réanimation médicale	1031	18								
Rhumatologie	1190	19								
Autres spécialités Médicales	1200	20								
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES (2000)</b>										
Chirurgie générale	2010	21								
Chirurgie digestive	2120	22								
Chirurgie vasculaire	2130	23								
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24								
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25								
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26								
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27								
Gynécologie - Obstétrique	2050	28								
Neuro-chirurgie	2060	29								
Chirurgie infantile	2150	30								
Ophtalmologie	2070	31								
Oto-rhino-laryngologie	2080	32								
Chirurgie urologique	2100	33								
Autres spécialités chirurgicales	2110	34								
<b>AUTRES DISCIPLINES (3000)</b>										
Biologie médicale	3010	35								
Psychiatrie	3020	36								
Odontologie	3030	37								
Pharmaciens	3050	38								
Santé publique (y compris DIM)	3040	39								
Médecins du travail	3060	40								
Autres	3070	41								
<b>TOTAL Personnel médical</b>	<b>9999</b>	<b>42</b>								
<b>TOTAL ETP budgétés</b>	<b>A43</b>		<b>TOTAL ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations</b>				<b>A44</b>			

**Q20A - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - public**

**3 . Totaux**

Code	Effectif des personnels (y compris attachés, hors libéraux)			ETP total des personnels	Effectif des praticiens libéraux	
	TOTAL temps plein	TOTAL temps partiel	Effectif total des personnels			
<b>MEDECINE GENERALE</b>						
		<b>O</b>	<b>P</b>	<b>Q</b>	<b>R</b>	<b>T</b>
Médecine générale	1010	1				
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2				
Anesthésie - Réanimation	1030	3				
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4				
Oncologie	1130	5				
Dermatologie - Vénérologie	1050	6				
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7				
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8				
Médecine Interne	1100	9				
Médecine nucléaire	1210	10				
Médecine physique et de réadaptation	1180	11				
Néphrologie	1110	12				
Neurologie	1120	13				
Pédiatrie	1140	14				
Pneumologie	1150	15				
Radiologie	1160	16				
Radiothérapie	1170	17				
Réanimation médicale	1031	18				
Rhumatologie	1190	19				
Autres spécialités médicales	1200	20				
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>						
Chirurgie générale	2010	21				
Chirurgie digestive	2120	22				
Chirurgie vasculaire	2130	23				
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24				
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25				
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26				
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27				
Gynécologie - Obstétrique	2050	28				
Neuro-chirurgie	2060	29				
Chirurgie infantile	2150	30				
Ophthalmologie	2070	31				
Oto-rhino-laryngologie	2080	32				
Chirurgie urologique	2100	33				
Autres spécialités chirurgicales	2110	34				
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>						
Biologie médicale	3010	35				
Psychiatrie	3020	36				
Odontologie	3030	37				
Pharmaciens	3050	38				
Santé publique (y compris DIM)	3040	39				
Médecins du travail	3060	40				
Autres	3070	41				
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	42				

**Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé**

**1. Effectif et ETP des praticiens salariés selon la spécialité exercée et le sexe**

ACTIVITE EXERCEE			Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		ETP des praticiens salariés	
	Code		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>								
			A	B	C	D	E	F
Médecine générale	1010	1						
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>								
	1000							
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2						
Anesthésie - Réanimation	1030	3						
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4						
Oncologie	1130	5						
Dermatologie - Vénérologie	1050	6						
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7						
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8						
Médecine Interne	1100	9						
Médecine nucléaire	1210	10						
Médecine physique et de réadaptation	1180	11						
Néphrologie	1110	12						
Neurologie	1120	13						
Pédiatrie	1140	14						
Pneumologie	1150	15						
Radiologie	1160	16						
Radiothérapie	1170	17						
Réanimation médicale	1031	18						
Rhumatologie	1190	19						
Autres spécialités médicales	1200	20						
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>								
	2000							
Chirurgie générale	2010	21						
Chirurgie digestive	2120	22						
Chirurgie vasculaire	2130	23						
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24						
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25						
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26						
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27						
Gynécologie - Obstétrique	2050	28						
Neuro-chirurgie	2060	29						
Chirurgie infantile	2150	30						
Ophthalmologie	2070	31						
Oto-rhino-laryngologie	2080	32						
Chirurgie urologique	2100	33						
Autres spécialités chirurgicales	2110	34						
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>								
	3000							
Biologie médicale	3010	35						
Psychiatrie	3020	36						
Odontologie	3030	37						
Pharmaciens	3050	38						
Santé publique (y compris DIM)	3040	39						
Médecins du travail	3060	40						
Autres	3070	41						
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	42						
<b>Total ETP budgétés</b>	A43							
<b>Total ETP rémunéré mis à disposition dans le cadre de coopérations</b>	A44							

**Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé**

**2 . Praticiens libéraux selon la spécialité exercée et le sexe**

ACTIVITE EXERCEE	Code	Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux non exclusifs	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>MEDECINE GENERALE</b>							
		<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>J</b>	<b>K</b>	<b>L</b>
Médecine générale	1010	1					
<b>SPECIALITES MEDICALES</b>	1000						
Anatomie et cytologie pathologiques	1020	2					
Anesthésie - Réanimation	1030	3					
Cardiologie et maladies vasculaires	1040	4					
Oncologie	1130	5					
Dermatologie - Vénérologie	1050	6					
Endocrinologie et maladies métaboliques	1070	7					
Gastro entérologie et hépatologie	1090	8					
Médecine Interne	1100	9					
Médecine nucléaire	1210	10					
Médecine physique et de réadaptation	1180	11					
Néphrologie	1110	12					
Neurologie	1120	13					
Pédiatrie	1140	14					
Pneumologie	1150	15					
Radiologie	1160	16					
Radiothérapie	1170	17					
Réanimation médicale	1031	18					
Rhumatologie	1190	19					
Autres spécialités médicales	1200	20					
<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>	2000						
Chirurgie générale	2010	21					
Chirurgie digestive	2120	22					
Chirurgie vasculaire	2130	23					
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	2020	24					
Chirurgie orthopédique et traumatologique	2030	25					
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	2040	26					
Chirurgie thoracique et cardiaque	2140	27					
Gynécologie - Obstétrique	2050	28					
Neuro-chirurgie	2060	29					
Chirurgie infantile	2150	30					
Ophthalmologie	2070	31					
Oto-rhino-laryngologie	2080	32					
Chirurgie urologique	2100	33					
Autres spécialités chirurgicales	2110	34					
<b>AUTRES DISCIPLINES</b>	3000						
Biologie médicale	3010	35					
Psychiatrie	3020	36					
Odontologie	3030	37					
Pharmaciens	3050	38					
Santé publique (y compris DIM)	3040	39					
Médecins du travail	3060	40					
Autres	3070	41					
<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>	9999	<b>42</b>					

Q20B - Personnels médicaux : effectif et ETP par spécialité exercée - privé

3 . Totaux

Code	ACTIVITE EXERCEE	Effectif des praticiens salariés temps plein		Effectif des praticiens salariés temps partiel		Effectif tota des praticiens salariés		ETP des praticiens salariés		Praticiens libéraux exclusifs temps plein		Praticiens libéraux exclusifs temps partiel		Praticiens libéraux exclusifs (ensemble)		Praticiens libéraux non exclusifs	
		M	TOTAL	N	TOTAL	O	TOTAL	P	TOTAL	Q	TOTAL	R	TOTAL	S	TOTAL	T	
1010	Médecine générale																
1000	<b>SPECIALITES MEDICALES</b>																
1020	Anatomie et cytologie pathologiques																
1030	Anesthésie - Réanimation																
1040	Cardiologie et maladies vasculaires																
1130	Oncologie																
1050	Dermatologie - Vénérologie																
1070	Endocrinologie et maladies métaboliques																
1090	Gastro entérologie et hépatologie																
1100	Médecine Interne																
1210	Médecine nucléaire																
1180	Médecine physique et de réadaptation																
1110	Néphrologie																
1120	Neurologie																
1140	Pédiatrie																
1150	Pneumologie																
1160	Radiologie																
1170	Radiothérapie																
1031	Réanimation médicale																
1190	Rhumatologie																
1200	Autres spécialités médicales																
2000	<b>SPECIALITES CHIRURGICALES</b>																
2010	Chirurgie générale																
2120	Chirurgie digestive																
2130	Chirurgie vasculaire																
2020	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie																
2030	Chirurgie orthopédique et traumatologique																
2040	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique																
2140	Chirurgie thoracique et cardiaque																
2050	Gynécologie - Obstétrique																
2060	Neuro-chirurgie																
2150	Chirurgie infantile																
2070	Ophthalmologie																
2080	Oto-rhino-laryngologie																
2100	Chirurgie urologique																
2110	Autres spécialités chirurgicales																
3000	<b>AUTRES DISCIPLINES</b>																
3010	Biologie médicale																
3020	Psychiatrie																
3030	Odontologie																
3050	Pharmaciens																
3040	Santé publique (y compris DIM)																
3060	Médecins du travail																
3070	Autres																
9999	<b>TOTAL PERSONNEL MEDICAL</b>																

**Q21 - Personnels médicaux par groupe de disciplines d'équipement**

	Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Disciplines sociales et médico-sociales	Disciplines de formation sanitaires et sociales	Total entité interrogée (calculé)
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
code discipline d'équipement	1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	3000	4000	9999
ETP du personnel médical salarié	1									
Dont : ETP de personnel médical de statut hospitalo-universitaire	2									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Plein	3									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX exclusifs Temps Partiel	4									
Effectif des PRATICIENS LIBERAUX non exclusifs	5									
ETP des INTERNES (y compris FFI)	6									

**Q22 - Internes et faisant fonction d'internes**

	Code		Effectif
Internes de :	211A	médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale)	A1
	2120	pharmacie	A2
	2130	odontologie	A3
	211B	médecine générale	A4
Faisant fonction d'internes (FFI)			A5
<b>Total (calculé)</b>			<b>A6</b>

Q23 - Sages-femmes et personnels non médicaux : effectif et ETP page 1

Code	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel (calculé)	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP
	A	B	C	D	E	F	G	H
<b>PERSONNELS DE DIRECTION et ADMINISTRATIFS</b>								
PERSONNELS DE DIRECTION								
1100	1							
DIRECTEURS DE SOINS INFIRMIERS								
1400	5							
DIRECTEURS D'ECOLES PARAMÉDICALES								
1300	2							
AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS								
Secrétaires médicaux								
1210	3							
Autres personnels administratifs - N.d.a								
1220	4							
<b>Total personnels de direction et administratifs (calculé)</b>	<b>44</b>							
<b>PERSONNELS des SERVICES de SOINS</b>								
<b>PERSONNELS D'ENCADREMENT (SERVICES DE SOINS et ECOLES)</b>								
Surveillants, surv. chefs infirmiers et cadres infirmiers								
2120	6							
Surveillants, surv. chefs des pers. de rééducation et cadres non infirmiers								
2130	7							
INFIRMIERS NON SPÉCIALISÉS								
Infirmiers diplômés d'Etat ou autorisés (hors secteur psychiatrique)								
2210	8							
Infirmiers de secteur psychiatrique								
2220	9							
INFIRMIERS SPÉCIALISÉS								
Infirmiers anesthésistes								
2310	10							
Infirmiers de bloc opératoire								
2320	11							
Puéricultrices								
2340	12							
AIDES-SOIGNANTS								
Aides-soignants								
2510	13							
Aides médico-psychologiques								
2520	14							
Auxiliaires de puériculture								
2530	15							
ASHQ ET AUTRES PERSONNELS DE SERVICE								
Agents de service hospitalier qualifiés (ASHQ)								
2610	16							
Autres personnels de service des services de soins								
2620	17							
Familles d'accueil								
2630	18							
PSYCHOLOGUES								
2710	19							
SAGES-FEMMES (y compris encadrement et écoles)								
2800	20							
PERSONNELS DE REÉDUCATION								
Masseurs kinésithérapeutes								
2410	21							
Pédicures-podologues								
2420	22							
Orthophonistes								
2430	23							
Orthoptistes								
2440	24							
Diététiciens								
2450	25							
Ergothérapeutes								
2460	26							
Psychomotriciens								
2470	27							
Autres emplois des services de rééducation								
2480	28							
<b>Total personnels des services de soins (calculé)</b>	<b>45</b>							



Q24 - Sages-femmes et personnels non médicaux par groupe de disciplines d'équipement (ETP)

code SAE	Administration, services hôteliers et techniques	Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Autres disciplines de la section hôpital	Total Section hôpital (calculé)	Disciplines sociales et médico-sociales	Disciplines de formation sanitaires et sociales	Total entité interrogée (calculé)
	A	Q	R	S	K	L	O	M	N	P
1100	1000	2100	2200	2400	2500	2600	2000	3000	4000	9999
1										
Personnels de direction										
1400										
21										
Directeurs de soins infirmiers										
1200										
2										
Autres personnels administratifs										
1300										
3										
Directeurs d'écoles paramédicales										
1000										
16										
<b>Total personnels administratifs (calculé)</b>										
2100										
4										
Personnels d'encadrement (total)										
2300										
5										
Infirmiers spécialisés										
2200										
6										
Infirmiers non spécialisés										
2500										
7										
Aides-soignants										
2600										
8										
ASHO et autres personnels de services										
2700										
9										
Psychologues										
2800										
10										
Sages-femmes										
2400										
11										
Personnels de rééducation										
2000										
17										
<b>Total personnels des services de soins (calculé)</b>										
3100										
12										
Personnels éducatifs et sociaux (sauf Assistants de service social)										
3120										
13										
Assistants de service social										
3120										
18										
<b>Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)</b>										
4100										
14										
Personnels médico-techniques										
5100										
15										
Personnels techniques et ouvriers										
9999										
19										
<b>TOTAL PERSONNELS (calculé)</b>										

**Q25 - Emplois aidés**

EMPLOIS AIDES		Effectif présent en décembre	
		Hommes	Femmes
		A	B
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)*	1		
Contrats d'avenir (CA)	2		
Contrats d'apprentissage / professionnalisation	3		
Contrats Initiatives Emploi (CIE) et CI-RMA	4		
Contrats jeunes en entreprises (CJE) et emplois jeunes	5		

\* Une précision a été apportée dans l'aide au remplissage

## Q26 - Sages-femmes et personnels non médicaux : intérimaires et libéraux

Avez-vous eu recours dans l'année à :

	code SAE		du personnel libéral	du personnel intérimaire
			A	B
Personnels administratifs	1000	<b>1</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels d'encadrement du personnel soignant	2100	<b>2</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers spécialisés	2300	<b>3</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Infirmiers non spécialisés	2200	<b>4</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Aides-soignants	2500	<b>5</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
ASHQ et autres personnels de services	2600	<b>6</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Psychologues	2700	<b>7</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Sages-femmes	2800	<b>8</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels de rééducation	2400	<b>9</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels éducatifs et sociaux	3100	<b>10</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels médico-techniques	4100	<b>11</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Personnels techniques et ouvriers	5100	<b>12</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Fiche de synthèse**

**1 - ACTIVITE HOSPITALIERE**

	Hospitalisation Complète				Hospitalisation partielle (hors chimiothérapie)		Séances	Hospit. à domicile	Anesthésie ou Chirurgie ambulatoire		File active en hospitalisation	Activités externes	Autres prises en charge
	Lits installés	Entrées totales	Nbre. de journées	C.O. (%)	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de séances	Nbre. de journées	Nbre. de places	Nbre. de venues	Nbre. de Patients	Nombre de consultations et soins	Nbre. de journées
Médecine													
Chirurgie													
Obstétrique													
<b>Total s. courte durée</b>													
Psychiatrie générale													
Psychiatrie infanto-juv.													
Soins de suite et réadaptation													
Soins longue durée													
Autres disciplines													
<b>Total sect. Hôpital</b>													
<b>Total hébergement</b>													
Autres Disc soc. Et méd. Soc.													
<b>TOTAL</b>													

**2 - Suivi de POLITIQUES NATIONALES**

Présence d'une équ. mobile ou unité de soins palliatifs (nb oui)	
Nombre de Permanence(s) d'accès aux soins de santé (PASS) (privé et public)	

**3 - Personnels NON MEDICAUX SALARIES**

FONCTION	Emploi total	ETP Total
Sages femmes		
Pers. encadrement du pers. soignant		
Infirmiers spécialisés		
Infirmiers non spécialisés		
Aides soignants		
ASH		
Psychologues		
Personnels de rééducation		
<b>Total Services de Soins</b>		
Personnel de direction		
Directeurs de soins infirmiers		
Autres pers. administratifs		
Pers. éducatifs et sociaux		
- dont assistants de service social		
Personnels pharmacie		
Personnels laboratoire		
Personnels radiologie		
Autres personnels médico-techniques		
Personnels techniques et ouvriers		
<b>Total Hors Services de Soins</b>		
<b>Total personnel non médical salarié</b>		

**4 - Personnels MEDICAUX et INTERNES**

FONCTION	Effect. total (*)	Dt Effect. tp part. (*)	ETP total (*)	Libéraux exclusifs	Libéraux non excl.
Médecine Générale					
Spécialités médicales					
- dt anesth. réanimateurs					
Spécialités chirurgicales					
- dt Gynéco-obstét.					
Psychiatres					
Odontologistes					
Pharmaciens					
Autres					
<b>TOTAL (hors internes)</b>					
Internes					

(\*) des salariés

**5 - Activité des PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES**

EQUIPEMENTS ET SALLES	Nbre Eqt. dans l'ets	Nbre. examens ou interv.	dt Nbre. de nuit
Scanner			
IRM			
Caméra à scintillation			
Tomog./Cam positons			
Lithotripteur			
Salle de coronarographie			
Salles dest. aux actes sous anest			
- dt salles d'interv. Chirurgicales			
Sites anesthésiques			
Salles de surveillance postinterv.			

**6 - Activités de SOINS AUTORISES**

	Admissions	Nb. Interv.
Traitements des grands brûlés		
Chirurgie cardiaque		Nb. CEC
Neurochirurgie		Nb. Interv.
Structures des urgences (générale et pédiatrique)	Passages	% hospit.
SMUR (général et pédiatrique)	Nb sorties	dont primaires
SAMU	Nb appels	Nb affaires
Réanimation	Admissions	Nb pat ventilés
Obstétrique	Accouc.	- dt césar
Néonatalogie et soins (niv. 2)	Admissions	- dt transf.
Réanimation néonatale (niv. 3)	Admissions	- dt transf.
Radiothérapie - Accélérateur	Pass. mach.	Tot séan.
Chimiothérapies	Séances	Pré délivr.
Trt. insuff. rénale chr. (hors péri.)	Séances	Patients
Trt. insuff. rénale chr. (péritonéale)	Semaines	Patients
Soins de suite et de réadaptation	Admissions	Venues

**7 - Activité des LABORATOIRES et PHARMACIES**

LABORATOIRES	Nbre de B	PHARMACIES	Nbre.
Actes produits pour l'ets		Lignes de com.	
Actes produits pour l'extérieur		Lits avec DJN	

**8 - PRELEVEMENTS D'ORGANES**

Nbre. de sujets prélevés	
--------------------------	--

**9 - Interruptions de grossesse**

Nbre. total d'IVG	
- dont IVG mode médicamenteux	
Nbre d'interruptions médicales de grossesse (IMG)	